

La victime, figure emblématique de notre société est analysée dans ses dimensions singulière et sociale. Sur un plan psychique, se sentir victime, être victime, revendiquer le statut de victime, refuser la condition de victime, s'identifier à la victime... ne participent pas des mêmes enjeux et appellent à des positionnements professionnels différents.

Au-delà de la clinique, est questionnée la place actuelle de la victime dans la société. Figure courtisée par les médias, les experts, les soignants, la victime est au centre des réformes judiciaires ainsi que des débats politiques. Nouvelle forme d'idolâtrie dans une ère de victimisation généralisée ou gain de reconnaissance et de prise en compte des victimes dans l'évolution des droits humains?

Anne-Françoise Dahin est psychologue et psychanalyste. Elle travaille depuis 20 ans la clinique du traumatisme dans la section d'aide aux victimes d'un service d'aide aux justiciables à Bruxelles.

yapaka.be

Coordination de l'aide
aux victimes de maltraitance
Secrétariat général
Fédération Wallonie-Bruxelles
de Belgique
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



LA VICTIME DANS TOUS SES ÉTATS

ANNE-FRANÇOISE DAHIN

yapaka.be

63

LA VICTIME DANS TOUS SES ÉTATS

Anne-Françoise Dahin

LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

yapaka.be

La victime dans tous ses états

Anne-Françoise Dahin

Temps d'Arrêt / Lectures

Une collection de textes courts destinés aux professionnels en lien direct avec les familles. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes. – 8 parutions par an.

Directeur de collection : Vincent Magos assisté de Diane Huppert ainsi que de Meggy Allo, Delphine Cordier, Philippe Dufromont, Sandrine Hennebert, Philippe Jadin et Claire-Anne Sevrin.

Le programme yapaka

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations de la Communauté française de Belgique (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection « Temps d'Arrêt / Lectures » est un élément du programme de prévention de la maltraitance yapaka.be

Comité de pilotage : Nicole Bruhwylér, François De Smet, Deborah Dewulf, Nathalie Ferrard, Ingrid Godeau, Louis Grippa, Françoise Guillaume, Pascale Gustin, Gérard Hansen, Françoise Hoornaert, Perrine Humblet, Marie Thonon et Juliette Vilet.

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Éditeur responsable : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles. Février 2013

Les victimes, plurielles	7
La position subjective	
de victimisation	7
L'état de victime	12
La récusation de la victime	21
La passion de la victime	30
L'intrication	38
Victime et société	45
La victime : entre mépris et idolâtrie	45
Les médias	47
Le traitement du trauma	50
Le domaine de l'expertise	51
Le secteur public	52
Les associations de victimes	53
Ere du culte de la victime ou évolution de l'histoire?	55
Bibliographie	61

Victime...

... De car-jacking, de tiger-kidnapping, d'abus sexuel, de génocide, de terrorisme, de violences conjugales, d'harcèlement, de pédopornographie, de viol de guerre, de traite des êtres humains, de mariage blanc, du tsunami, de tremblement de terre, d'inondations, de la route, de hacking...

Mais aussi....

...De la drogue, du sida, de la hausse du coût du pain, de la cigarette, de la pollution, de l'euro, de la mode, de la société de consommation, de la crise gouvernementale, du virus de la grippe H1N1, du froid, de la télévision, de TOCS, du retard des trains...

Et encore...

...De la société, des autres, d'injustice, du mauvais sort...

Et enfin...

...De soi-même : de sa naïveté, de sa colère, de sa jalousie, de son inexpérience, de sa crédulité, d'un accès de violence, ...

...autant d'expressions qui accordent à la victime une place d'élection dans le langage courant.

C'est qu'en effet, pas un jour ne se passe sans que la victime ne se retrouve à la première page des quotidiens, fasse la Une des chaînes de télévision, envahisse nos écrans d'ordinateur, se glisse dans nos conversations.

Selon certains, elle est même actuellement l'une des seules figures capable de lever les foules et de susciter le rassemblement de masse, voir de fédérer un pays.

Vit-on dès lors l'ère du culte de la victime, comme le soutiennent quelques-uns ?

C'est que la figure de la victime ne laisse personne indifférent. Au contraire, elle suscite le plus souvent des réactions collectives passionnées. De nos jours, la victime connaît ses détracteurs virulents comme ses partisans les plus engagés. Il semble bien qu'actuellement aucune autre figure n'interroge davantage les cadres de référence de notre vie en communauté.

Ce n'est cependant pas un phénomène nouveau, l'histoire est marquée pas le destin tragique de grandes images de martyrs sacrifiés sur les bûchers et autres places publiques, qui fondent nos mythes, nos croyances et nos religions.

« ...Société : dis-moi quelle est ta victime, je te dirai qui tu es... »

Mais à y voir de plus près, ce signifiant « victime » désigne pourtant une grande diversité de vécus qui ne semblent pas tous relever des mêmes enjeux, se situer dans les mêmes champs. Être victime d'actes intentionnels de violence, se sentir victime, se positionner en victime, refuser la condition de victime... signifie-t-il la même chose ?

Il n'est pas facile dès lors de s'y retrouver dans ces ressentis vis-à-vis de la victime ; pas facile non plus de se positionner face à celui ou celle qui, pour un moment ou un temps plus long, semble revêtir cette identité.

La victime, tout le monde en parle passionnément mais personne ne souhaite être à sa place, et cependant, il nous arrive tous de nous y reconnaître...

Les victimes, plurielles

Lorsque nous évoquons la figure de la victime et menons, avec d'autres, des discussions le plus souvent passionnées à son propos, sommes-nous certain de nous référer à la même chose ? Bien sûr, c'est le cas pour l'ensemble de nos échanges : nous parlons tous à partir de nos propres représentations qui, nous n'en avons pas toujours conscience, s'ancrent dans notre histoire et sont directement liés aux avatars de notre vécu. Ce que nous disons parle de nous, sans que, nous-mêmes et à fortiori nos interlocuteurs, en ayons toujours pleinement conscience.

Lorsqu'il s'agit de la victime, l'équivoque se redouble car aucune autre figure ne se prête davantage comme support des projections – le plus souvent ignorées – de toutes les subjectivités en présence.

Qu'est ce qu'une victime ?

Pour éclairer la question et tenter de décondenser quelque peu ce signifiant chargé, évoquons ses occurrences les plus courantes.

La position subjective de victimisation

« C'est trop injuste... »

Ayons le courage de le reconnaître : en chacun de nous sommeille, tantôt plaintif, larmoyant, ou geignard, tantôt vitupérant, indigné ou accusateur, un petit personnage lésé qui attend de l'autre reconnaissance et réparation. Il nous habite de l'intérieur, se manifeste de temps à autre, nous harcèle parfois ou nous laisse tranquille à d'autres moments mais jamais, en nous, ne disparaît véritablement.

Nous souffrons tous secrètement du syndrome de Caliméro.

C'est que le ressenti de victimisation et d'injustice est universel. Personne en effet ne peut soutenir ne jamais l'avoir vécu. Il est au cœur de l'éprouvé humain.

Comment comprendre cette évidence?

Elle trouve vraisemblablement l'une de ses racines dans l'origine même de la vie humaine, dans l'immaturation du petit de l'homme qui, à sa venue au monde, se trouve entièrement livré au bon vouloir de l'autre, l'adulte, pour le maintien et la pérennité de sa vie naissante. Le voilà en effet convoqué à l'existence bien avant de pouvoir prendre réception de lui-même, bien avant de s'éprouver soi-même comme unité délimitée et différenciée de l'autre et du monde. D'abord indistinct et d'emblée tributaire de cet autre, l'être humain est plongé dans un rapport déséquilibré entre deux positions dissymétriques apparemment opposées : l'une faite de toute-puissance, l'autre d'impuissance fondamentale.

Ce grand pouvoir sur ce petit être fragile et sans défense, effraie d'ailleurs parfois les tout nouveaux parents et peut leur procurer des angoisses bien spécifiques; par exemple, toutes ces peurs de le laisser tomber, les angoisses de mort, les phobies d'impulsion, les angoisses de séparation, ...

Mais cette impuissance apparente du nouveau-né peut vite se révéler relative quand, par exemple, la stridence de ses cris et de ses pleurs prend possession de l'espace sur un mode perçu parfois quand ils perdurent, comme véritablement tyrannique. La disparité des places peut alors s'inverser et c'est sa majesté le bébé qui paraît alors tout-puissant et ses esclaves-parents bien démunis.

Car bien sûr, dans la majorité des cas, tout sera mis en œuvre pour le soin, la protection et le développement épanouissant de l'enfant désiré et mis au monde. Cette

prise en charge mobilisera d'ailleurs beaucoup – si pas l'entièreté – de l'énergie des plus proches de l'enfant dans les premières semaines voire les premiers mois qui suivent sa venue au monde. Tout tournera autour de lui.

Cette intense focalisation ne lui épargnera malheureusement pas d'être la proie de ressentis particulièrement douloureux et inconfortables : la faim, le froid, le chaud, l'humide, la douleur, la solitude... tout un monde de sensations encore difficilement discernables qui s'imposent à lui. Même dans le meilleur des cas, le soulagement, l'apaisement, la satisfaction ne se révéleront jamais totalement adéquats et l'absence de langage – verbal – lui vaudra nombre de déconvenues et de malentendus. Bref, ce petit être choyé rencontrera inévitablement la frustration, la déception, parfois la détresse, l'angoisse et la peur.

On parle d'ailleurs également à cet endroit de violence primaire ou violence fondamentale de l'interprétation commise envers le bébé. En effet, les soins apportés à l'enfant le sont à partir de l'interprétation par l'adulte des signes qu'il émet. Un discours sur l'enfant accompagne ces soins : « tu pleures parce que tu as faim, soif, froid, il faut te changer... ou tu n'as pas faim, tu as pris le sein il y a trente minutes ». Ces paroles sont tout à la fois apaisantes mais aussi violentes en ce qu'elles dépassent les capacités de l'enfant à les comprendre, les recevoir ou s'y opposer. Cette « violence » est cependant indispensable pour introduire l'enfant au monde des significations et du langage auquel il est promis à advenir. L'enfant doit être parlé à son insu avant de parler lui-même.

Enfin, ce rapport à ce petit être, tout empli d'amour et d'émerveillement qu'il soit, n'est jamais dépourvu d'ambivalence. Winnicott l'a bien cerné dans son article « la haine dans le contre transfert ». Il y énumère l'ensemble des raisons pour lesquelles la mère, tout autant remplie d'amour qu'elle soit, en quelque sorte, « hait » en même temps son bébé de par l'empiètement

et la part de renoncement à soi qu'il impose d'emblée à son propre narcissisme.

Quoiqu'il en soit, il faudra du temps au petit d'homme et beaucoup d'expériences et d'étapes à franchir pour que, dans le meilleur des cas, un rapport d'altérité plus équilibré puisse s'installer.

Fondamentalement, l'enjeu de ce processus au long cours est de pouvoir construire les limites entre ce qui est Moi et ce qui n'est pas Moi, de pouvoir ériger les frontières entre soi et l'autre, entre soi et le monde. Ces frontières permettront l'assomption d'une subjectivité et d'une existence singulière. La subjectivation et la différenciation impliquent nécessairement la séparation. Or, toute séparation contient toujours des relents de délaissement, d'abandon et l'ensemble des affects douloureux qui y sont liés. L'autonomisation est donc une conquête, une lutte à mener contre ces premiers autres dont nous avons été dépendants mais aussi contre le Soi lui-même qui cherche toujours en même temps à s'épargner ces ressentis pénibles de séparation.

Ce processus au long cours s'effectue par étapes successives.

En bout de course, l'enfant et par la suite, tout au long de son existence d'adulte, doit pouvoir renoncer à l'espoir de recevoir pleinement de l'autre ce qu'il attend. Il s'agit pour lui de s'approprier pas à pas l'autonomie, dit-on, d'acquérir de l'indépendance. Cela suppose un deuil, douloureux, celui de ne plus attendre de l'autre qu'il comble ses désirs et ses besoins mais de prendre la responsabilité personnelle de les assumer soi-même. L'avantage obtenu est un gain indéniabla de liberté mais aussi le fait de n'être plus parlé par un autre, d'assumer à son tour sa propre parole.

Une étape intermédiaire demeure cependant à dépasser : celle qui consiste à se maintenir dans un rapport passif de dépendance à l'autre et de plainte quant à son

insuffisance à satisfaire pleinement. En réalité, l'enfant ne sera jamais totalement assuré d'avoir reçu ce qu'il estime être son dû. La frustration, l'insatisfaction nécessairement ressentie ne sera jamais totalement dédouanée d'une suspicion que l'autre aurait pu en faire davantage et que c'est sciemment qu'il ait refusé le don. Non, rien ne peut lui garantir qu'il ait reçu exactement tout ce à quoi il pouvait légitimement prétendre, qu'il n'ait pas été lésé, et ... victime d'injustice.

C'est donc sans garantie qu'il s'agira pour lui à un moment de son développement de s'affranchir de l'autre pour voler de ses propres ailes.

Qu'il est néanmoins tentant d'en rester à cette posture! Celle de mise en cause de l'autre, de dénonciation du manque insuffisamment comblé, de revendication de son bon droit à recevoir davantage en réparation du dam infligé et dès lors du dommage subi; celle également de prétendre qu'on n'y est pour rien soi-même dans ce qui nous arrive de négatif et que toute la responsabilité en revient à cet autre. En nos sociétés occidentales de surconsommation et de capitalisme débridé, où l'individualisme prime, les occasions ne manquent pas de nourrir cette plainte. « C'est pas moi, c'est lui/elle »

Si nous avons dû, pour la plupart, consentir à laisser tomber ce mode de relation aux autres, nous savons tous aussi qu'il est toujours tentant d'y revenir. Ne sommes-nous d'ailleurs pas toujours en train de lorgner dans l'assiette de l'autre pour vérifier qu'il n'ait pas reçu davantage? Les rivalités fraternelles sont à ce titre et à tout âge, édifiantes.

Parfois, pour certains d'entre nous, le « c'est trop injuste... », la plainte et la mise en cause de l'autre peuvent paraître la seule position subjective possible et véritable d'existence. Elle semble indépassable.

Quoiqu'il en soit de la manière dont nous nous débrouillerons chacun avec ces enjeux, ce premier rapport

de totale dépendance et de dissymétrie entre toute-puissance et impuissance, l'indistinction et l'absence de limite entre soi et l'autre, la violence fondamentale de l'interprétation indispensable des premiers soins, l'absence de garantie, bref, la possibilité du dam imaginaire et la nécessité de la différenciation imprimeront profondément notre psychisme d'être humain et nous accompagneront tout au long de notre existence.

C'est ce que nous nommons la position subjective de victimisation. Nous sommes tous appelés à la traverser. Certains d'entre nous peuvent s'installer, rester figés. Elle est toujours susceptible de venir nous habiter, l'un ou l'autre, à tout moment de notre existence. Elle renvoie au sentiment de victimisation, qui est donc éminemment universel mais tout autant intimement subjectif et individuel.

L'état de victime

D'un tout autre registre relèvent ces vécus de victimisation à potentialité traumatique, c'est-à-dire ces expériences de vie où la relation de toute-puissance/impuissance contient la possibilité, voire l'intentionnalité de l'anéantissement psychique et /ou physique de la personne.

L'être humain trouve l'appui de son existence sur le désir de vie qu'au moins un autre a eu à son égard, désir dont il aura ultérieurement à se déprendre et qu'il aura à s'approprier pour vivre en son nom. Mais il est nombre de situations où la personne peut être confrontée à l'intense perception du désir de l'autre... qu'il ne vive plus.

Il s'agit de « la mauvaise rencontre » qui peut survenir de manière imprévisible en tout temps, en tout lieu, à tout âge, en toute circonstance de l'existence.

Ainsi cette caissière ou ce pharmacien braqués par une arme sur la tempe, cette adolescente violée, battue et

laissée pour morte dans une tournante, cet agent pénitencier pris en otage lors d'une évasion spectaculaire, cet étudiant visé par un tireur fou, ce bébé suspendu par un pied en dehors de la fenêtre par une belle-mère en colère, cette petite fille qui reçoit dans la colonne une balle perdue d'un braquage de banque, cette épouse rouée de coups par son mari sous l'emprise de l'alcool, cette vieille dame renversée sur la route par une conductrice ivre, ce garçon bouc émissaire de la classe dont ses « camarades » ont entouré le cou avec une corde de balançoire, ...

Mais aussi, cet ouvrier rescapé de l'explosion de son usine, cette touriste qui a survécu au tsunami, ce père de famille qui sort des décombres du train renversé...

Voire, ce trentenaire à qui l'on annonce qu'il est séro-positif ou cet enfant abandonné dans une poubelle à sa naissance et qui a été adopté.

On voit donc ici, un ensemble de situations où l'intention mortifère est de diverse intensité et différemment incarnée par un autre, voire à priori non incarnée du tout dans le cas de catastrophes naturelles ou de maladies, par exemple.

Clinique du traumatisme

Ces dernières décennies, la clinique du traumatisme psychique s'est imposée dans les différents champs théorico-cliniques de la santé mentale. Autant autrefois le traumatisme en était peut-être le parent pauvre, autant actuellement les théories et les modes de traitement et de prise en charge foisonnent. La liste des symptômes du syndrome de stress post-traumatique s'allonge à chaque nouveau DSM. Des techniques spécifiques de réduction des symptômes post-traumatiques voient régulièrement le jour. Des services d'assistance, d'aide et d'accueil aux victimes sont mis sur pied dans la plupart des pays européens et même la psychanalyse change quelque peu son discours et son regard sur les « névroses traumatiques » que Freud

avait déjà autrefois mises en évidence suite à la première guerre mondiale.

D'un point de vue juridique également, la justice, un peu partout en Europe, est amenée à octroyer aux « parties civiles » davantage de droits dans les procédures, ce qui était impensable il y a vingt ans. Si la justice constitue un des champs électivement concernés par la question de la victimisation, c'est qu'il y a souvent, mais pas toujours, un lien entre la question du traumatisme psychique et celle de l'infraction pénale. Les infractions pénales sont inscrites dans le code pénal dans lequel, chaque année, des nouvelles lois font leur apparition, ce qui entraîne la nomination, et dès lors la reconnaissance, de nouvelles formes de victimisation. Sont ainsi apparues ces dernières décennies dans les codes pénaux de différents pays : les victimes « d'harcèlement, de traite des êtres humains, de car et home-jacking, de crime contre l'humanité, de cybercriminalité, ... »

Le fait que la justice soit concernée indique que ces types de trauma ne relèvent pas seulement de la seule sphère intrapsychique mais contiennent également une dimension de déliaison potentielle du rapport au social. On dit d'un auteur qui commet un crime ou un délit qu'il est un « hors-la-loi ». Ce qui n'était, hier, que peu pris en compte, c'est que l'auteur, par l'acte commis, entraîne en quelque sorte la victime et ses proches avec lui, certes, à leur corps défendant, dans ce « no man's land » du hors-la-loi.

La victime d'infraction pénale éprouve bien souvent dans ses symptômes les effets de cette dimension de rupture symbolique du cadre de référence, cet « hors de » : notamment, le sentiment de ne plus se reconnaître dans les autres, d'être incompris de ceux qui n'ont pas vécu la même chose, la perte de repères temporels, le sentiment d'étrangeté, de « flotter », de vide, bref, le ressenti d'être en dehors de la communauté humaine.

Il s'agit d'y entendre l'atteinte de la dimension symbolique d'arrimage à l'existence et au social.

En réalité, en matière d'infraction pénale, la déliaison concerne trois termes en jeu : l'auteur, la victime, et la société.

C'est pourquoi, dans les pays européens, nombre d'approches juridiques actuelles « de reliaison » voient depuis quelques décennies le jour, par exemple les pratiques de médiations auteurs-victimes, dans le cadre de l'approche restauratrice – de liens – de la justice.

La place de plus en plus grande des victimes dans les procédures fait débat parmi les juristes, les avocats, les magistrats. Certains y voient une profonde dénaturation de l'esprit même de la justice, dorénavant perçue comme étant à la solde de l'émotion et de la vindicte populaire. Pour ces personnes, le droit des victimes doit rester cantonné au civil. Donner davantage de place aux victimes sur le volet pénal reviendrait à saper les fondements mêmes de la justice qui depuis deux siècles opposent à la vengeance, le droit et la raison.

D'autres au contraire accueillent favorablement la modernisation de l'appareillage judiciaire apportant enfin plus d'équité entre les justiciables. Pour ceux-là, la prise en compte des parties civiles sur le volet pénal est surtout une question de mentalité des professionnels de la justice tout autant que de moyens tant techniques, législatifs, logistiques qu'humains. De même, cette prise en compte nécessiterait d'assurer une formation et un soutien aux professionnels quant à la gestion de l'émotion, tout comme une reconnaissance et un encadrement de l'exposition traumatique de leur profession elle-même. Ce sujet serait encore largement tabou dans ce secteur.

Au-delà de ces débats, les victimes prennent une place dans le cadre de référence que la société leur donne et ceci, en fonction de tout un système de valeurs, d'institutions, de mouvements sociaux propres à cette société.

Ainsi, dans d'autres contrées, d'autres modes de régulation des problématiques entre auteurs et victimes ont cours, ce qui confère à la victime une tout autre place dans l'espace du collectif.

Cependant, partout dans le monde, la question du sens et du non-sens des événements dommageables semble centrale pour les êtres humains que nous sommes.

Noyau du traumatisme

On le voit, il s'agit véritablement d'une clinique à part entière qui se dégage à l'évocation de ces formes de victimisation particulières. Le propos de ce livre n'est pas de faire le tour de la question du traumatisme : chacun peut trouver dans le foisonnement actuel des approches, ses propres références et options tant théoriques, cliniques que thérapeutiques, sur la question.

Evoquons quelques traits qui nous semblent être au cœur de ces éprouvés :

Bien que promis à la mort, le sujet humain, et surtout celui de nos sociétés occidentales quant à la question de sa propre finitude est toujours en état *d'impréparation psychique*, se retrouve toujours aussi démuné, si pas davantage, qu'à l'aube de son origine.

Depuis le temps que l'homme meurt, décidément, il ne s'y fait pas. Nous qui, en notre époque et dans nos sociétés, sommes assurés pour tous les risques et périls de l'existence, nous n'avons pas encore créé le produit d'assurance qui nous permet d'y échapper. De même, dans le panel des assurances possibles, rares d'entre nous sont ceux qui, malgré les publicités qui s'y rapportent, souscrivent une assurance « obsèques » ou alors, seulement une fois notre quatrième âge atteint.

Que l'on soit mortel, *on le sait bien mais on l'ignore....* selon la formule consacrée. Quand « par mésaventure », la possibilité de la mort s'invite cependant bel

et bien à notre porte, c'est la question de l'injustice et de son sens qui est immédiatement convoquée : « pourquoi moi ? », celle du ressenti de victimisation, de la recherche de la faute et de la responsabilité à imputer, fut-il à soi-même, est enclenchée. Quelque chose d'irrégulier a dû se produire pour que cela ait pu se produire

Il semble en effet plus douloureux de s'en remettre à la vérité fondamentale de la promesse de la mort que de s'engager dans une quête longue et souvent vaine de réparation et de reconnaissance de l'injustice subie.

L'enjeu se redouble quand il s'avère que la confrontation à la mort est sous-tendue par la perception d'une intention, voire d'une jouissance, mortifère chez l'autre, comme dans les cas de nombreux actes intentionnels de violence. Depuis le temps que les guerres, les meurtres, les crimes, les génocides, les actes de barbarie... bref, toutes les formes d'atteintes aux intégrités psychiques et physiques commises par des êtres humains sur d'autres existent, l'homme qui subit une atteinte à son intégrité se retrouve comme un enfant surpris et dépourvu découvrant subitement le monde tel qu'il est.

La presse et tous les médias modernes ont beau rendre compte quotidiennement des faits de violence, rien n'y fait, nous nous comportons, tant que nous ne sommes pas directement concernés, le plus souvent selon l'adage bien connu « Ca n'arrive pas, ou alors rien qu'aux autres ou alors, loin d'ici, loin de moi... ». Nous retrouvons ce même mécanisme d'impréparation psychique à l'endroit des questions de violence.

Est-ce ce désir de vie d'un autre à notre endroit dont nous avons pris réception qui nous donne cette illusion d'immortalité et d'invulnérabilité et nous maintient dans l'impréparation psychique? Ou la nécessité d'un certain déni quant à la mortalité pour permettre le déploiement de la vie dans une certaine inconscience ?

Dans tous les cas, le vécu traumatique qui s'abat sur un sujet dont l'intégrité physique et ou psychique a été atteinte est souvent une véritable tourmente pour celui qui le vit.

Même si, contrairement à ce qu'il croit, l'être humain n'est jamais véritablement soumis à la totale impuissance dans les situations extrêmes du fait de l'existence des mécanismes de défense de survie (clivages, dénis, ..), ces mécanismes restant largement inconscients, cela ne l'épargne pas du ressenti douloureux de perte de maîtrise et d'étrangeté de soi, des autres et du monde induit par le traumatisme. Les ressentis d'effondrement subjectif sont prégnants, éprouvants et particulièrement invalidants.

Si l'être humain trouve l'appui de son existence sur le désir de vie qu'au moins un autre a eu à son égard, il peut à l'inverse être entièrement déstabilisé par le ressenti d'un désir de non-vie et de destruction d'un autre envers lui. La confrontation à l'intentionnalité mortifère de l'autre est capable de le plonger dans un véritable désarroi.

Au point même, qu'ayant été soumis et livré au désir d'anéantissement de cet autre, la personne, qui pourtant a survécu, peut néanmoins devenir dans l'après-coup elle-même l'agent de sa propre destruction et s'abandonner à son propre anéantissement psychique désiré par l'autre.

Destin du traumatisme

En matière de destin du traumatisme et de son possible dépassement, il n'y a vraisemblablement pas de réponses globales, il n'y a que des trajectoires singulières.

La sortie du traumatisme ne va pas de soi et exige une implication dans un travail d'élaboration. Ce travail porte sur la lutte inconsciente qui se joue entre les désirs de vie du sujet et ceux de s'abandonner à l'anéantissement.

De même, la question de l'identification est convoquée. Dans ces atteintes traumatiques, les sujets en trauma vivent l'expérience angoissante d'avoir été réduit à rien ou à l'objet de la jouissance de l'autre, et dans l'après-coup, de ne plus se reconnaître ni dans le miroir, ni dans les autres qui n'ont pas vécu cela. Il s'agit d'une véritable atteinte à l'identité propre. Expérience narcissiquement des plus angoissantes s'il en est, pour nous, êtres humains. Dès lors, pouvoir, dans ces situations extrêmes, s'identifier encore à quelque chose, fut-il la figure de victime, du mort, de la malade ou du déchet est déjà une première forme de ré-identification, de possibilité de se redonner et de se raccrocher à une identité de survie : mieux vaut cette identité plutôt que ce rien. Cette identité pourra secondairement être abandonnée une fois que le sujet, ayant intégré l'expérience de victimisation et surmonté le traumatisme, aura reconstruit une nouvelle identité.

Quelle est la part qui revient à la personne dans le vécu traumatique et son dépassement ? Là aussi, les débats ont lieu. Certains soutiennent que chacun y est toujours pour quelque chose dans ce qui lui arrive ; d'autres, à l'inverse, prennent acte de l'évidence que le réel peut s'abattre au hasard sur tout un chacun et sans crier gare.

D'une manière générale, il y a deux temps au traumatisme lié à l'irruption d'un fait soudain portant atteinte à l'intégrité physique et psychique. Le premier, le moment de l'impact qui est la mauvaise rencontre, celle qui tombe sur le sujet sans que celui-ci n'ait pu s'y attendre, sans qu'il y soit pour quelque chose, sans sens préétabli. Le second porte sur les conséquences subjectives de ce coup ; les répercussions traumatiques sont en effet toujours individuelles, portent toujours la marque subjective de la personne qui la subit. L'image du cristal brisé de Freud reste très parlante : suite à un choc, un cristal se fêle selon des lignes de fractures qui pré-existaient de manière invisible en lui. Le sujet est alors nécessairement impliqué dans sa réaction, fut-il inconsciemment. Le trauma porte l'empreinte de sa subjectivité et de son histoire antérieure et la responsabilité

de ce qu'il advient de ce trauma lui revient, tout comme ce qu'il met en œuvre pour le surmonter.

Le plus souvent, pas de sortie du trauma sans perte, sans sentiment de rupture entre un avant et un après, la réparation totale étant un leurre souvent vainement recherché. Mais par contre, il n'est pas rare d'entendre dans les témoignages de personnes ayant surmonté un trauma, cette impression particulière de renaissance, de recentrage de leur vie nouvelle autour de l'essentiel. Peut-être la confrontation au réel de la mort et son intégration psychique permet-il, dans le meilleur des cas, l'assomption d'un désir et d'un ressenti de vie plus authentique. C'est parfois également l'occasion de revenir sur ces fêlures auparavant invisibles.

La logique est différente quand un traumatisme s'inscrit sur le long terme dans le cadre d'une relation entre deux personnes adultes. La manière dont la personne victime a répondu à la violence, l'hypothèse qu'elle « y est pour quelque chose », la question de la responsabilité, ne pourra être pensée que dans le cadre d'une relation d'aide emprunte de confiance et si l'on parvient à dépasser les dimensions trop simplistes de mise en cause, d'accusation et de culpabilisation.

De même, la question est tout autre encore quand la victime est un enfant, nous l'examinerons plus loin.

Enfin, lorsque nous abordons la question du traitement du traumatisme, nous le faisons à partir de nos références culturelles et sociales, en lien notamment avec le type de régime politique démocratique qui est le nôtre. Dans les diverses aides apportées aux victimes, nous prenons appui sur les institutions en place : celles de la justice, des aides sociales, des voies d'indemnisation, ... Soit un arsenal de législations et de recours qui servent de maillage social permettant au citoyen en difficulté de ne pas sombrer.

Les enjeux du traumatisme et de la victimisation se posent en de tout autres termes quand c'est un pays

entier qui y est confronté. Il s'agit de faire référence ici aux génocides, guerres civiles, luttes fratricides qui sévissent à l'échelle d'un pays, d'une nation entière. Nous y sommes tous les jours confrontés de manière indirecte. Par les médias, les reportages et autres voies d'informations quotidiennes mais aussi parce qu'il nous arrive soit de recevoir en consultation des exilés ayant connu la torture, l'extermination de leur famille ou des rescapés ayant survécu, soit encore de nous rendre dans l'un de ces pays pour une intervention ponctuelle auprès de la population victimisée et des professionnels locaux.

Nous pouvons approcher alors les effets du traumatisme collectif quand les points d'appui étatiques et sociétaux n'existent plus et que toute référence tierce interne est emportée dans la confusion et le chaos. La clinique des personnes traumatisées est alors traversée par l'absence de ces points d'appui et par l'insécurité fondamentale dans laquelle le professionnel lui-même est plongé.

La récusation de la victime

Autant les occasions ne manquent pas de nous installer dans la position subjective de victimisation, autant à l'opposé, il est des personnes qui réfutent absolument toute identification à l'état de victime, fussent-elles avoir été exposées à de graves actes intentionnels de violence.

Examinons différents cas de figure.

L'atteinte narcissique

Pour certaines personnes, l'atteinte narcissique vécue dans le trauma est si importante qu'il leur est impossible de « consentir » à l'effectivité de cette position de passivité et d'impuissance imposée par l'autre dans l'acte de violence. Reconnaître l'état de victime et se déclarer comme tel revient pour elles à faire exister

cette impuissance et équivalait à un aveu de faiblesse de leur part, intolérable narcissiquement. Cette incapacité, ce refus, cette obstination de non-consentement peut aller jusqu'à ne pas faire valoir ses droits, notamment concernant la réparation du dommage subi, aussi conséquent soit-il.

La figure de la victime, lorsqu'elle n'est pas transfigurée en celle du héros, n'a rien d'enviable en effet. Il suffit de voir à l'œuvre, dans un groupe, le déchaînement d'agressivité collective dirigée sur un bouc émissaire identifié, souvent celui du groupe qui présente des signes évidents de faiblesse. Plus celui-ci se fige dans la position de victime, plus, en l'absence d'un tiers, reçoit-il de la violence en retour.

En cette époque où la maîtrise, le contrôle, la puissance sont érigés en valeurs fortes, tout signe de faiblesse individuelle est le plus souvent immédiatement banni. Ainsi ce gérant qui, au moment du cambriolage de son entreprise, urine sur lui par peur et prend la fuite, abandonnant ses employés à la menace des cambrioleurs. Il perd par la suite le respect de ses employés. De même, cette jeune femme violée par un inconnu qui inspire davantage à son mari la pitié, le rejet, voire le dégoût.

Il est des sociétés où, encore de nos jours, les femmes violées font la honte et le déshonneur d'une famille et sont bannies de la communauté. La question de l'honneur et de la dignité est en effet, dans certaines cultures, directement liée à celle de la victimisation. L'enjeu dans ces cultures n'est pas tant celui du traumatisme individuel et des symptômes de la victime, mais bien davantage celui de la défense et de la réhabilitation de l'honneur bafoué d'une famille ou d'une communauté.

Dans nos sociétés occidentales, dans le même sens, les victimes qui s'adressent aux professionnels des services d'aide aux victimes ont souvent comme seule attente de « redevenir comme avant ». Elles énoncent clairement leur demande en ce sens : faire en sorte que

l'événement violent n'ait pas eu lieu, n'ait pas existé, tant l'image qu'elles ont d'elles-mêmes en tant que victime leur est insupportable.

Difficile dès lors pour elles de prendre réception de cette identification à la figure de la victime, de consentir au travail de reconnaissance, puis d'élaboration et de transformation qu'exige le plus souvent le traumatisme. A l'inverse, une lutte interne s'engage souvent entre la partie qui souffre du traumatisme et l'autre partie qui s'efforce de le dénier. Cette lutte peut compliquer la traversée du trauma.

La réaction de survie

Un autre cas de figure est le refus « par survie » de l'identification à la victime. Ainsi cette jeune pharmacienne braquée par un toxicomane en manque, arrêté par la police après les faits. Identifiée par la police comme victime de cambriolage au moment du constat, elle refuse pourtant de se déclarer « personne lésée » et dès lors de pouvoir faire valoir ses droits de réparation dans la procédure juridique. Cette attitude déconcerte la police et les magistrats car pour une fois que l'identité de l'auteur est connue, ne pas faire valoir ses droits rend presque la victime suspecte. D'autant plus que le dommage est conséquent : elle n'a jamais pu remettre les pieds dans la pharmacie, lieu du braquage, et est en congé de maladie depuis. Elle ne sort plus de chez elle, refuse de voir ses amis, ne demande pas d'aide et s'isole de plus en plus. La jeune femme sera finalement contrainte par ses proches d'accepter une prise en charge médicale et thérapeutique. Dans le décours des entretiens, il s'avérera qu'elle reste totalement imprégnée des paroles que l'auteur du cambriolage a prononcées en la tenant en joue par son arme : « Si tu restes bien gentille, il ne t'arrivera rien ». Cette soumission à l'auteur au moment des faits, cette « collaboration passive » à l'acte commis, peut être comprise comme une réaction instinctive dite de survie. Mais elle peut perdurer bien au-delà de l'agression et de manière inconsciente parfois même, le temps de toute une vie.

De manière moins spectaculaire, beaucoup de victimes pensent que leur implication dans la procédure pénale pour demander réparation va provoquer inévitablement la vengeance de l'auteur. L'on perçoit ici la confusion éprouvée par les victimes et le renversement des places. Parfois, le simple fait que des informations, comme celles concernant le domicile privé par exemple, figurent dans le dossier répressif, les dissuade de faire valoir leurs droits, tant la terreur éprouvée au moment des faits perdure bien au-delà.

L'identification à l'agresseur

Dans d'autres formes de victimisation, la difficulté de s'identifier à la victime peut paraître plus incompréhensible encore : c'est le cas des personnes qui ont vécu des faits de grave maltraitance dans l'enfance – incestes, abus sexuel, violences, négligences – dans le cadre familial. Paradoxalement, il est beaucoup plus aisé pour ces personnes de s'identifier à une représentation d'elles-mêmes comme coupable plutôt que comme victime : cette identification à l'agresseur, ce retournement de l'agressivité sur soi-même constituent deux mécanismes de défense qui permettent d'édifier une construction de sens tout au long de l'enfance pour rendre intelligible la violence subie par les personnes aimées – le plus souvent les figures parentales. Il s'agirait d'une construction de survie, puissamment ancrée dans le psychisme et dont il est très difficile de déloger ces personnes. « Si cela s'est passé, c'est que je le méritais, je l'ai cherché, rien de moi n'est aimable, je suis mauvais... »

Il est très douloureux d'accepter la vérité de la victimisation subie dans l'enfance et de parvenir à s'investir soi-même narcissiquement. Le principe de réalité en effet impose de mettre en cause les figures parentales, fortement investies affectivement par ailleurs. Il est paradoxalement plus aisé d'aller jusqu'à répéter inlassablement la victimisation pour démontrer, prouver même, le bien-fondé de ce qui a été vécu dans le passé plutôt que de se donner les moyens de créer des relations

bienveillantes qui apporteraient la preuve qu'autre chose était possible. La douleur est paradoxalement ressentie à partir du moment où des relations satisfaisantes apparaissent, alors qu'à l'inverse, la personne est « habituée », s'attend même à être maltraitée, rabaissée, violentée. Ce mécanisme peut expliquer les pulsions paradoxales et parfois incoercibles à vouloir détruire ces bons liens une fois qu'ils se mettent en place, et s'en prendre cruellement à eux. Le rejet et l'abandon sont recherchés. Cela se joue fréquemment dans le cadre du lien thérapeutique ou de la relation d'aide.

Par exemple, il n'est pas rare qu'au moment où les personnes commencent à investir la relation thérapeutique et à en éprouver les effets, paradoxalement, elles s'absentent, ne viennent plus au rendez-vous, disparaissent sans rien en dire. Elles font, d'un côté, éprouver au thérapeute l'abandon qu'elles ont elles-mêmes vécu autrefois. Elles espèrent tout autant faire sortir le thérapeute de son cadre en le poussant à se manifester face à cette absence incompréhensible et ainsi, à inverser la relation : que le thérapeute soit à son tour demandeur. Et en même temps, elles aspirent tout autant à ce que le thérapeute les abandonne réellement, ce qui prouverait l'impossible des relations bienveillantes. Enfin, elles adressent à l'égard du thérapeute leur propre sadisme et attendent de voir s'il va pouvoir y résister et y survivre sans faire œuvre lui-même de violence et de passage à l'acte.

L'intériorisation de la culpabilité

Dans les cas spécifiques d'inceste, la culpabilité qui s'est construite durant l'enfance et s'est inscrite profondément dans le psychisme, peut encore recouvrir d'autres dimensions.

Elle peut d'abord renvoyer au besoin de protéger le parent abuseur ou le lien à celui-ci.

L'ambivalence des sentiments habite l'enfant souvent attaché affectivement à l'adulte incestueux pour

lequel il représentait souvent l'écu-l'élue : « ma petite princesse..., mon petit trésor ». Il n'est pas rare que ces adultes ont été des enfants qui ont souffert de carences affectives en deçà de l'inceste, problématiques appelées autrefois « abandonniques », maintenant davantage reprises sous l'intitulé « troubles de l'attachement »... *Mieux vaut être aimé par le parent abuseur plutôt que rien* et il est difficile, même à l'âge adulte, de quitter cette place d'écu.

Il peut être aussi paradoxalement beaucoup plus perturbant d'attribuer la culpabilité au parent abuseur car cela se heurte à ce besoin encore plus fondamental : celui d'avoir eu un parent aimant, un « bon » parent qui voulait le bien de l'enfant. Car plus intolérable encore est d'avoir eu un « mauvais » parent. Il y a souvent une logique binaire : bon ou mauvais. L'adulte est resté cet enfant qui protège toujours ses parents, et si pas l'abuseur directement, cela peut être l'autre parent, la mère, par exemple.

La confusion devient plus forte encore si le parent incestueux n'éprouve pas de culpabilité de l'acte commis et ne voit pas ce qu'il y avait de mal à l'acte incestueux. L'enfant est alors devenu le dépositaire de la culpabilité du parent et, adulte, l'est resté.

Une autre dimension de confusion affective concerne l'enfant, dans son développement affectif, qui a pu éprouver légitimement l'envie de « se marier » avec le parent du sexe opposé. Il revient au parent de remettre respectueusement l'enfant à sa place en énonçant la barrière des générations et l'interdit de l'inceste. Par contre, quand le rapprochement se produit dans la réalité, cela plonge l'enfant dans la plus grande confusion et culpabilité. Les registres psychiques sont mêlés, et l'enfant devenu adulte reste dans cette confusion. L'enfant est convoqué à une place dont il n'a pas la maturité ni psychique, ni physique. Il est donc effracté par le passage à l'acte qu'il ne peut assimiler et qui le déborde.

Ensuite, la culpabilité, paradoxalement, donne du sens et une certaine maîtrise de l'inceste. Si c'est moi la mauvaise-le mauvais, j'ai une certaine prise sur ce qui s'est passé et je n'ai pas qu'été à la merci de l'autre, je n'ai pas été que son pur objet. Avoir été réduit à l'impuissance totale est souvent difficilement supportable pour le narcissisme des êtres humains que nous sommes. Dans un premier temps, ces adultes tiennent fortement à leur culpabilité, si on s'efforce de la leur enlever, cela les plonge dans un non-sens et un chaos plus terrifiant : tant qu'il est le coupable, il peut se changer lui-même, tenter de devenir « meilleur », mais il ne peut plus changer l'autre, le parent....

Une autre dimension clinique très fine, source de culpabilité dans ces vécus, est celle décrite par Ferenczi : l'anticipation. Pour éviter l'angoisse d'être surpris et d'être effrayé par les crises « pulsionnelles » de l'adulte abuseur, l'enfant abusé a pu, à partir d'un moment, anticiper les désirs de l'adulte en prenant les devants et en allant en quelque sorte les déclencher pour avoir au moins la maîtrise du moment. Cela participe par après à la confusion.

La notion de la confusion des langues et l'enfant aguicheur, de la tendre langue de l'enfant, n'a rien à voir avec la passion de l'adulte et compte tenu de son développement, la nature de cette invitation recouvre pour l'enfant une réalité bien différente.

Enfin, une question très difficile à aborder qui subsiste taboue est celle de l'excitation sexuelle qui peut avoir été ressentie par l'enfant dans la situation incestueuse, voire du plaisir, selon l'âge où est commis l'inceste. Cette dimension corporelle peut en effet être comprise par lui, lorsque devenu adulte, il l'a identifiée comme plaisir ou excitation, soit comme le signe d'un consentement et d'une participation active de sa part.

La honte

Cette dimension est souvent source d'une très grande honte.

La honte n'est pas à assimiler à la culpabilité, il s'agit d'un autre mécanisme, tout aussi complexe.

Ainsi, dans le cas spécifique de l'inceste, l'adulte qui en a été victime porte en lui et sur lui la honte de la transgression de l'interdit fondamental. L'interdit de l'inceste est ce qui fait de l'homme un humain. Dans le sens commun, l'inceste est le plus souvent vécu comme quelque chose d'impensable et de monstrueux. Or, le lieu du « crime » est le corps de l'enfant, corps devenu adulte. Ce corps en est la trace, l'inscription...

Dès lors, une confusion peut naître chez l'adulte qui se vit lui-même comme étant ce monstre puisqu'il porte en lui les traces de la transgression, est le lieu du crime. D'où le sentiment très douloureux de ne pas faire partie de la communauté des êtres humains. Dès lors, ce corps est ce qu'il rejette au plus profond comme monstrueux. Ce corps peut également être vécu comme ne lui appartenant pas, ayant été l'objet des pulsions d'un autre. Le retournement contre soi de l'agressivité se porte souvent sur ce corps-objet dont l'adulte souhaite se débarrasser. Il est souvent l'objet de mutilations, scarifications qui amplifient la honte. Certaines formes de prostitution peuvent être entendues dans ce sens. Enfin, les tentatives de suicide ne sont pas rares.

Paradoxalement, ce corps, cet adulte y tient beaucoup aussi, il le protège et le sauvegarde puisque ce corps est la preuve du crime. Il ne faut pas effacer les traces dans l'espoir d'une reconnaissance de l'inceste.

Ces personnes ayant vécu l'inceste éprouvent souvent de grandes difficultés à adresser une demande d'aide. Ce qui est redouté, c'est la réaction de l'interlocuteur qui pourrait venir attester, voire renforcer la culpabilité, la honte et la confusion. La relation thérapeutique

dans un cadre duel, de par la dissymétrie des places, la dimension de pouvoir et d'autorité et la capacité de confiance qu'elle suppose, peut sembler dans un premier temps inaccessible à ces personnes. Quand c'est le cas, une approche groupale spécifique – groupes de paroles pour victimes d'abus sexuels dans l'enfance animés par des professionnels – comme porte d'entrée dans la parole peut être proposée : rencontrer d'autres personnes qui ont vécu l'inceste ou l'abus sexuel dans l'enfance permet de dépasser le sentiment de monstruosité, de relancer les processus identificatoires, de rompre l'isolement, de sortir de la confusion, de partager, puis déconstruire les ressentis de honte et de culpabilité. Bref, de trouver sa place dans une communauté d'appartenance qui pourra secondairement être greffée sur l'en-dehors du groupe.

La voie somatique

Il est encore une autre forme de non-accession à la victimisation. Elle s'observe chez les personnes qui développent une affection somatique suite à un trauma plutôt que de présenter des symptômes psychologiques. C'est parfois le cas, par exemple, de certaines formes de fibromyalgie diagnostiquées chez des personnes – connues pour être hyperactives – après un trauma. Pour prendre une image souvent évoquée par ces personnes, « l'élastique » déjà hyper-tendu de leur existence s'est rompu. Il leur est cependant difficile de reconnaître l'impact traumatique subi sur le plan psychologique. Seule la déclaration d'une maladie objectivée leur permet de trouver l'apaisement et la prise en charge thérapeutique sur le seul versant médical. Souvent, le traumatisme n'est d'ailleurs pas perçu comme tel, est passé sous silence ou véritablement minimisé et banalisé. La voie somatique ou le déplacement dans le corps est un phénomène complexe qui renvoie notamment à l'ensemble des problématiques de symbolisation.

La survivance

Nous pourrions encore évoquer d'autres formes de récusation de la position de victimisation : les fuites en avant et les addictions aux traumas, les toxicomanies,... L'ensemble des situations évoquées nous apprennent que contrairement à ce qui a été évoqué à propos de la position subjective de victimisation, il s'avère que, ne pas parvenir à s'identifier un tant soit peu à l'état de victime complique paradoxalement le processus d'élaboration du trauma. Bien souvent en effet, les personnes évoquées se maintiennent dans un état de survivance, bien en deçà d'une résolution du trauma qui implique bien davantage un retour réel à la vie. Lutter contre cette identification, et contre le trauma, récuser la victime en soi peut à l'inverse enkyster un état traumatique de survivance qui peut s'avérer au long cours bien invalidant.

La passion de la victime

Le signifiant « victime » renvoie inmanquablement aux questions de limites, de séparation, de différenciation, d'effraction, de vie et mort, soit, fondamentalement, de perte réelle ou imaginaire.

Dans certains états psychiques, le ressenti de perte peut s'avérer radical, et le thème de la victimisation peut envahir tout le champ de la subjectivité, jusqu'au sentiment de dépossession la plus totale de soi. C'est ce que nous regroupons sous le terme de « passion de la victime ». « Passion » est ici à entendre dans le sens de « pâtir », souffrir, éprouver, endurer.

De quels états s'agit-il ?

La paranoïa

Evoquons tout d'abord le cas de cet homme quérulent qui, depuis 20 ans, suite à une erreur médicale, arpente les palais de justice, enchaîne procédures sur pro-

cédures, épuise avocats après avocats, conteste les juges, attaque les tribunaux.

Sa vie entière s'organise autour de ce vécu de victimisation qui occupe ses jours et nuits, dicte ses pensées et l'ensemble de ses actions. L'entière de son énergie est consacrée à tenter de faire triompher la vérité de son bon droit. Au fil des procédures avortées, il désespère cependant de trouver la figure d'autorité qui apportera reconnaissance et réparation du préjudice subi. Il souhaite dès lors s'adresser toujours « plus haut », au Roi, à la Cour Pénale Internationale.

De cette captation de lui-même, de l'aspect morbide de sa quête, il n'a en réalité aucune conscience. Ses proches, pour autant qu'il en ait encore, ont tout tenté pour lui refléter le caractère obsessionnel, fou, de sa cause, mais il semble, lui, n'avoir aucun sens critique, aucun recul sur lui-même.

Evoquons également cet homme qui se vit persécuté par son voisin. Selon lui, tout est clair : ce voisin a placé à son insu des caméras et des micros dans son appartement, peut-être même, avec la complicité du dentiste, dans le creux d'une de ses dents, pour l'espionner 24h/24h ; il en veut à sa vie, tente de le rendre fou pour usurper son appartement.

Ou bien encore, cette femme, convaincue de recevoir par la télévision, la radio, les journaux, les affiches publicitaires, des messages d'amour de tel personnage célèbre qui ne la laisse plus jamais en paix. Il veut prendre possession d'elle, tente de s'introduire chez elle la nuit pour abuser d'elle. Elle n'en dort plus.

Il est aisé de se dire que ces trois situations qui se revendiquent de la victime, relèvent en réalité du champ de la psychopathologie et de la psychiatrie.

Si les spécialistes de la santé mentale avaient en effet à se prononcer sur l'état mental de ces personnes, ils évoqueraient vraisemblablement la question de la psy-

chose paranoïaque, qu'il s'agisse de délire de revendication à partir d'une sinistrose post-traumatique, de délire de persécution ou de délire érotomaniaque. Mais voilà : l'absence de conscience morbide, la lecture des événements extérieurs sous forme de complot, la peur d'être accusé de folie, poussent bien souvent ces personnes à adresser des demandes d'aide et d'intervention partout... sauf au corps médical. Se vivant comme victimes persécutées, leurs interlocuteurs privilégiés ne sont pas les médecins ou les psychiatres mais bien les instances de la justice, les représentants de l'ordre, les figures d'autorité et parfois, les professionnels des services sociaux qu'ils prennent à témoin et dont l'intervention concrète est souvent sollicitée de manière pressante.

Parfois, au vu de leur dangerosité supposée pour eux-mêmes ou pour autrui, ces personnes sont, sous la contrainte, placées en observation dans un établissement psychiatrique fermé. Ce qui peut redoubler dans un premier temps leur vécu de victimisation, de persécution, leur théorie du complot, leur méfiance dans les représentants de la justice qui ont pris la décision de leur internement.

Rien ne nous paraît plus étranger que ces états délirants. Renvoyer ces « victimes » du côté de la psychiatrie – vers laquelle elles ne se retournent pourtant pas spontanément – nous permet de nous dire que ces personnes n'ont rien à voir avec nous et nous dédouane d'avoir à prendre en compte leur souffrance. C'est davantage l'impuissance en effet, le sentiment d'inquiétante étrangeté, voire la peur, qui s'éprouve le plus souvent à leur contact.

Le propos de ce livre n'est pas de rendre compte de la problématique complexe de la paranoïa mais de voir en quoi cette structure psychique nous parle de la condition même de victime dont nous avons à traiter ici.

La paranoïa évoque la question de la victime en tant que ressenti humain de désintégration, d'éclatement,

de désappropriation du Moi, ce Moi que le sujet s'efforce de conquérir à partir de cette époque originare d'indistinction avec l'autre et le monde. Plus largement, la psychose illustre la complexité de la tâche et le risque toujours présent de se ressentir colonisé par l'autre ou les choses du monde qui menacent d'envahissement total – fusse-t-il par projection, mécanisme par excellence de la paranoïa.

Elle met en évidence la menace d'expropriation de soi-même, ou à l'inverse, l'inflation de soi-même, comme une véritable torture psychique pour les humains que nous sommes. Le sujet qui l'éprouve est soumis à des angoisses, des états de panique et parfois, l'urgence à se défendre est telle que le passage à l'acte paraît la seule issue possible.

Cependant, depuis longtemps, la psychanalyse nous enseigne que les délires sont également à entendre comme tentative d'auto-guérison. Les délires, en tant que création du sujet, paradoxalement protègent le sujet d'un péril ressenti comme plus grand : celui d'un vécu de fin du monde et de néant. Le délire de persécution, de revendication, le délire érotomaniaque qui colorent le thème de victimisation de façon si étrange, donnent paradoxalement et pour un temps, du sens au sujet à ce qui parfois, pour des raisons de structuration psychique, n'en a plus pour lui.

Le passage à l'acte est d'ailleurs parfois à craindre lorsque ces sujets rencontrent une fin définitive de non recevoir à leurs démarches et ne disposent plus de lieux où s'adresser. Leur fragile équilibre repose souvent sur la pluralité des lieux d'accueil entre lesquels ils circulent quotidiennement et où peut se déposer leur angoisse, pour un temps délimité.

Être envahi par un autre, étranger à soi-même, voilà ce dont nous pensons, pour notre part, être bien à l'abri. Pourtant, il nous arrive d'éprouver quotidiennement un ressenti similaire, toute proportion gardée cependant, dans ce qui, de nous, nous échappe quelquefois. Ne

nous arrive-t-il pas en effet de ne pas nous reconnaître dans certains de nos actes ou nos paroles, jusqu'à nous demander si un autre que nous-même n'habite pas en nous, un inconnu, dont nous pouvons même nous sentir, à l'occasion, victime? C'est le cas dans nos lapsus et nos actes manqués, par exemple. Qui de nous n'en a jamais produit, n'en a jamais rougi, n'en a jamais eu honte? Ce ne peut être nous qui avons prononcé ces paroles, accompli cette chose....

Et de nos rêves mêmes, de nos cauchemars, surtout, nous pouvons nous sentir tout autant victimes. Ainsi, cette mère qui consulte pour les troubles du sommeil de sa fille de 7 ans. La petite fait, depuis peu, des cauchemars qui réveillent toute la famille. Cela a débuté lors de l'aménagement dans la nouvelle maison de la famille recomposée que cette femme reconstruit depuis peu avec son nouveau partenaire et ses propres enfants. En nous intéressant au contenu des cauchemars, la petite fille raconte à sa maman qu'ils mettent en scène de méchants cambrioleurs qui finissent toujours par tuer les enfants du beau-père.

Plusieurs entretiens ont été nécessaires pour que cette mère puisse réaliser et accepter que sa fille n'était pas que « victime » de ces cauchemars mais en était bien avant tout l'agent, la « metteuse en scène », fut-il à son insu. Le thème de la rivalité entre la fratrie recomposée put alors être abordé.

Enfin, la langue nous offre une acceptation du terme même de victime qui va dans ce sens : dans la définition du dictionnaire, est reprise la formule : « être victime de soi-même. ex : de sa distraction, son avare... ». « Je est un autre » dit la formule consacrée, ou encore, « Je ne suis pas maître en ma demeure ».

Les problématiques complexes des psychoses paranoïaques, si étranges et étrangères en premier abord, évoquent l'un des aspects central des vécus de victimisation : la nécessité pour les êtres humains que nous sommes, mais aussi la complexité et la difficulté de

se construire un Moi suffisamment distinct de l'autre, d'établir des frontières entre ce Moi et l'autre, entre ce Moi et le monde, dont nous avons été à l'origine dépendants et indifférenciés.

La névrose de destinée

Une seconde forme « passionnelle » de victimisation renvoie à ce que Freud avait déjà mis en évidence sous la dénomination « névrose de destinée ». Il s'agit de ces personnes qui semblent accumuler les malheurs, les heurts cruels de l'existence, qui sont frappées de déveine; parfois, on les évite, même, tant on les suppose « porteuses de poisse ».

Répéter ce qui est déplaisant, ce qui nous remet systématiquement dans la posture de la victime d'un funeste destin, voilà qui est déconcertant. Quelle est en effet la logique de reproduire quelque chose de désagréable et de mortifère?

Freud voyait dans l'agir compulsif d'échec le caractère démoniaque d'une véritable « compulsion de répétition », soit une force intérieure qui pousse à répéter, de manière inconsciente, ce qui est défavorable. En tentant de comprendre ce qui s'y joue, Freud met en avant deux voies de recherches.

La répétition de la négativité est tout d'abord une tentative inconsciente de solutionner ce qui autrefois n'a pu l'être : en répétant une situation déplaisante, le sujet espère inconsciemment trouver dans le présent une issue plus favorable que celle qui eut lieu autrefois, dans une situation traumatique similaire du passé. Par exemple, dans la clinique du traumatisme, il n'est pas rare de voir qu'un viol à l'âge adulte, porte d'entrée dans une consultation, révèle en réalité un inceste ayant eu lieu dans l'enfance et tenu secret depuis lors.

Le sujet qui ne peut pas dire, n'a alors d'autre choix à sa portée que de répéter.

Le lien avec l'histoire peut rester largement inconscient ou maintenu sous silence; c'est alors l'échec qui se rejoue et le cycle de la répétition qui se perpétue. Dans cette répétition négative, il y a souvent l'espoir insensé, tout autant que la crainte infinie, que ce lien avec le passé traumatique soit deviné par l'interlocuteur et qu'enfin l'on puisse être reconnu et secouru par lui.

La compulsion de répétition

Un sens plus fondamental de la compulsion de répétition est secondairement mis en avant par Freud pour rendre compte de son caractère si démoniaque. Il en vient à postuler l'existence en toute personne humaine, de deux tendances qui œuvrent l'une et l'autre en sens contraire. D'un côté la pulsion de vie : cette force intérieure qui nous pousse à aller de l'avant, à construire des liens avec les autres, à nous réaliser en tant que personne, bref, celle qui nous fait nous mouvoir. De l'autre, la pulsion de mort, cette force qui nous pousse à défaire ce que nous avons construit, à nous isoler et nous replier sur nous-mêmes, bref, nous conduit à l'inertie et à l'abandon de soi dans l'anéantissement.

Comment comprendre le sens de cette pulsion de mort si paradoxale ?

Vivre – oser, aimer, travailler, bouger, créer... – est source de plaisir mais provoque également, au nom de tous les risques encourus, de vives tensions intérieures; la pulsion de mort cherche à soulager ces tensions et à les réduire à zéro pour trouver le repos et l'apaisement.

Car en bout de course, il faudra bien consentir au repos définitif, à la mort en tant que telle. La pulsion de mort d'une certaine manière anticipe la promesse de la mort.

Au quotidien, une lutte interne se joue constamment entre ces deux forces : rester ou sortir de notre lit ? En principe, la pulsion de vie l'emporte généralement sur la pulsion de mort.

Par contre, le traumatisme exacerbe la pulsion de mort et lui donne davantage de force. Est alors soupesé l'intérêt qu'il y a à vivre en souffrant au regard de la promesse de soulagement et de libération qu'il y aurait à mourir. Une survivante du génocide rwandais décrivait bien ce mécanisme : après s'être cachée plusieurs jours pour échapper aux massacres, elle en vient à ne plus pouvoir supporter et contenir la tension extrême de la terreur. Elle se surprend alors à donner raison à ses poursuivants : « elle n'est qu'un cancrelat qui mérite la mort », et en vient à souhaiter, comme une délivrance, le coup de machette tant redouté. Elle doit alors lutter contre elle-même, contre son désir de sortir de sa cachette et se rendre de son plein gré aux barrages meurtriers pour recevoir le coup fatal et contre son désir intense de rejoindre dans la mort les siens déjà abattus.

C'est peut être aussi le sens de l'image que le monde entier garde en mémoire : celle du corps qui se jette dans le vide d'une des deux tours new yorkaise : autant aller activement vers la mort plutôt que de la laisser venir passivement à soi.

Force est de constater différentes situations où la répétition démoniaque de la négativité semble bel et bien à l'œuvre dans certains destins.

Par exemple, il n'est pas rare d'observer chez les personnes qui vivent depuis des décennies dans des pays en guerre, des traumatismes dit « sédimentés » : il sont en quelque sorte répartis sur plusieurs couches psychiques, qui ne sont pas sans rapport avec les vagues de guerres et d'exterminations successives ayant eu lieu historiquement sur un territoire donné.

De même, la répétition peut vraisemblablement concerner plusieurs générations : Les recherches sur les premières et deuxièmes générations d'enfants dont les parents ont été massacrés dans des génocides de masse, mettent également en évidence l'existence d'un mécanisme de transmission du trauma. Ce serait là l'exemple par excellence de l'étrange éprouvé d'être

habité par un autre que soi, de pâtir de ressentis mortifères étrangers à soi et par là, incompréhensibles. Le travail de reconstruction s'élabore à partir de traces qui appartiennent davantage au registre du sensoriel qu'à celui des représentations.

Plus proche de nous, la clinique « quotidienne » des victimes regorge d'exemples de l'adage qui voudrait qu'un trauma peut en cacher un autre. Un viol à l'âge adulte peut cacher un inceste dans l'enfance, un arrachage de sac met en évidence une enfance maltraitée, un cambriolage est l'occasion de parler d'un père assassiné, un accident de voiture conduit à faire part d'un vécu de torture et d'un exil d'un pays d'origine, un home-jacking d'un bijoutier renvoie au génocide de toute la génération précédente d'une famille, ...

C'est parfois le fil d'Ariane que l'on remonte de traumatismes en traumatismes à l'écoute des personnes traumatisées. Par exemple, il n'est pas rare qu'une mère qui consulte pour une situation d'abus sexuel sur une de ses filles, entame une procédure judiciaire, remue ciel et terre pour la défense de sa fille, ne révèle qu'après plusieurs années et souvent de manière anodine, qu'elle-même a également été abusée dans l'enfance et n'en a jamais rien dit. Cela rejoint la question du destin du secret dans les familles.

La réappropriation de soi et de son histoire et l'expropriation-restitution des vécus et des ressentis « étrangers » est une des visées thérapeutiques dans ces situations. Les symptômes somatiques de nausées, de vomissements, de « boules dans le ventre ou dans la poitrine », de quelque chose qui « ne passe pas », qui reste coincé dans la gorge....accompagnant souvent ce travail, sont, à ce sujet, explicites.

De même pour pouvoir surmonter le trauma, il s'agit de mobiliser le désir de vivre de la personne au regard des forces qui poussent à l'inverse à l'anéantissement.

L'intrication

En passant en revue la pluralité des acceptations que recouvre le signifiant victime, nous avons distingué différents registres de vécu de victimisation.

Ceci semble indiquer que la victime, comme telle, n'existe pas; mais bien plutôt que, derrière cet unique vocable, se cache toute une série de vécus bien distincts, différenciés les uns des autres, qui appartiennent à des registres et des champs cliniques et psychiques hétérogènes.

En outre, ce qui a été avancé met en évidence l'existence d'une distinction entre trois dimensions: le sentiment de victimisation qui, bien qu'universel, est essentiellement intime et singulier; l'état de victime qui renvoie au lien qui peut être fait avec un acte objectif, extérieur au sujet, qui a mis son intégrité physique et psychique en péril; et l'obtention d'un statut de victime qui nécessite la reconnaissance d'un tiers officiel. Ces trois dimensions ne sont pas toujours en phase l'une avec l'autre. De même, la frontière entre les trois n'est pas toujours simple à délimiter.

C'est essentiellement dans les fractures entre ces trois dimensions que viennent s'immiscer toutes les incompréhensions, les malentendus, les revendications, les déceptions, les blessures dont font part les victimes et leurs proches ou celles qui se vivent comme telles.

Cet angle de vue, faisant de la place à la différenciation, laisse entendre de facto que les modes d'intervention et les positionnements des professionnels ont à tenir compte du ou des registres électivement concernés. Il ne peut être question d'aborder un trauma comme un état paranoïaque, une problématique de répétition traumatique comme l'installation dans une position subjective de victimisation.

Si dans la clinique, tout était aussi clairement différencié, il serait en effet aisé de se repérer dans nos inter-

ventions. Or, les différents registres peuvent se recouvrir, se succéder ou s'intriquer les uns et les autres.

Par exemple, il n'est pas rare qu'un état de victimisation soit l'occasion pour un sujet de s'installer dans une position subjective de victimisation; ou bien encore, la quérulence d'une position victimaire cache parfois un état traumatique qui ne veut pas se dire, ne se laisse pas approcher, une psychose paranoïaque peut avoir été déclenchée par un acte intentionnel de violence, le refus de s'identifier à la victime révèle parfois un vécu de maltraitance dans l'enfance et la perdurance d'un état de survivance, un trauma anodin révèle parfois le secret familial d'une transgression majeure qui se transmet, ...

Repères cliniques

Comment dès lors se repérer dans nos interventions professionnelles?

Nous nous accordons tous à dire qu'il n'y a que des situations singulières qui apportent des voies d'approches singulières. Les quelques points de repère énoncés ici offrent à chacun des leviers en fonction de sa clinique, de sa subjectivité et de ses repères théoriques et thérapeutiques.

Selon notre expérience, au-delà des options théorico-cliniques et psychothérapeutiques qui ne seront pas abordées ici, c'est tout d'abord l'écoute avertie qui permet de s'orienter dans le dédale des états psychiques concernés par la question de la victime. Cette écoute-là n'est pas l'apanage du seul psychologue. Elle traverse les autres fonctions appelées à rencontrer les victimes et surtout à intervenir souvent concrètement, dans la réalité, dans l'accompagnement dans des démarches ou le déroulement des procédures : les assistants sociaux, juristes, criminologues, assistants de justice, ...

L'écoute avertie nécessite tout d'abord de la part de l'intervenant de trouver un équilibre entre la retenue et l'interventionnisme.

Or, rien n'est moins évident. Les vécus de victimisation sont souvent des situations aiguës qui sollicitent beaucoup l'affectif du professionnel. L'urgence est généralement de mise, la détresse et le désarroi palpables, l'impuissance et la perte des repères au premier plan et l'appel à l'aide impérieux. La notion de danger est souvent prégnante : danger extérieur d'un agresseur, danger d'effondrement, de décompensation ou de passage à l'acte de la victime elle-même.

La neutralité du professionnel est d'emblée mise à mal tandis que son élan salvateur et réparateur est fortement sollicité.

Intervenir trop vite, agir, risque de figer, d'enfermer la personne dans un registre d'avant-plan et de masquer dès lors ce qui, au premier abord, ne peut se dire et peut se cacher à l'arrière-plan.

A l'inverse, une trop grande neutralité ou passivité de l'intervenant risque d'être vécue par la victime comme froideur, abandon, déni de gravité, indifférence, banalisation, ce qui amplifie le plus souvent son désarroi, sa terreur et sa perte totale de repères. Elle peut conduire à rompre le lien et à accentuer l'isolement et le repli sur soi de la personne.

Le premier positionnement est donc celui de l'accueil : accueillir, c'est accuser réception de ce qui est là en présence, sans pour autant empêcher ce qui pourra survenir demain.

L'écoute avertie suppose également de suspendre son jugement. Il s'agit pour le professionnel qui reçoit des victimes et des personnes traumatisées, d'être au clair, autant qu'il soit possible, avec ses propres projections et ses propres a priori sur la condition de victime. Cela suppose d'avoir eu l'occasion de revisiter son histoire au regard de ce thème et d'interroger son désir de développer sa clinique dans ce champ. Les réactions contre-transférentielles des professionnels ont été décrites par différents auteurs, qu'il s'agisse de

la culpabilisation de la victime, du déni du traumatisme, du collage à la souffrance, de la tentation de la réparation, ... Une certaine dépassionnalisation sera donc souvent nécessaire.

La dimension « avertie » de l'écoute renvoie également à la nécessité d'éclairer nos représentations – souvent informulées – avec lesquelles pourtant nous opérons, sur le rapport de causalité entre l'impact d'un fait extérieur sur une personne, par exemple, ou sur les objectifs avec lesquels nous travaillons : la réparation, la resocialisation, la subjectivation-guérison du trauma, la revendication des droits des victimes, la compréhension des victimes...autant d'objectifs distincts qui orientent différemment nos interventions.

De même, il sera nécessaire de repérer comment se négocie chez la personne victime la relation entre ces trois dimensions évoquées : sentiment de victimisation, état et statut de victime où s'imisce éventuellement une attente impossible.

L'écoute avertie suppose également d'accorder de l'attention à la temporalité psychique du sujet.

Par exemple, dans les états traumatiques, les victimes éprouvent souvent un sentiment de rupture par rapport à leur histoire antérieure : il y a un avant et un après. Interpeller trop rapidement le sujet sur son passé peut être ressenti comme une absence de reconnaissance et une banalisation de l'événement vécu.

Dans les situations de violence conjugale, interpeller d'emblée la victime sur son histoire familiale alors qu'elle est encore en proie à la terreur de la violence du conjoint, ne peut être psychiquement recevable. Ne pas le faire à temps peut à l'inverse conduire à enkyster la personne dans un vécu de victimisation de surface indépassable.

Saisir le moment opportun pour tenter d'ouvrir le sujet à d'autres dimensions que le seul impact traumatique

demande du tact de la part de l'intervenant. Cela suppose également qu'il laisse ouvert en lui l'ensemble des portes possibles d'accès aux différents registres psychiques tout en évitant de s'y engouffrer trop rapidement.

D'autres compétences peuvent être développées : une certaine connaissance de la psychopathologie, la souplesse dans les approches thérapeutiques, ...

L'approche dite globale est souvent nécessaire, soit l'attention accordée à l'ensemble des conséquences d'une victimisation : juridiques, financières, médicales, sociales, professionnelles, psychologiques, ainsi qu'à l'entourage de la victime. Le travail en équipe est dès lors intéressant tant pour la multiplicité des approches et des regards, que pour la possibilité de penser à plusieurs ces situations.

L'attaque de la capacité de penser est souvent au centre de ces problématiques, elle rejaillit sur les intervenants comme les sentiments d'impuissance et de toute puissance qui peuvent à tout moment guetter le professionnel, d'autant plus s'il est isolé.

De même, il est intéressant de ne pas concentrer sa pratique sur la seule prise en charge thérapeutique des victimes. Diversifier sa clinique, aller à la rencontre d'autres thématiques, se mettre à l'écoute d'autres types de souffrances et de questions, peut éviter le phénomène d'usure mais aussi de trop grande identification à la victime et de captation de sa symptomatologie.

Enfin, comme dans toute prise en charge d'une problématique psychique, le fonctionnement en miroir patient-professionnel peut œuvrer. Les symptômes traumatiques peuvent « déteindre » et affecter à leur tour les professionnels : sentiment d'insécurité, désillusion d'humanité, troubles du sommeil, irritation, hypervigilance, reviviscence, recours aux psychotropes... autant de répercussions susceptibles de rejaillir sur le

professionnel qui appellent la nécessité d'être accompagné et soutenu dans sa pratique.

Il est également des professions à exposition traumatique. C'est le cas notamment des métiers qui imposent une confrontation visuelle à la victimisation : ambulanciers, urgentistes, pompiers, pompes funèbres, photographes de presse, magistrats, policiers, intervenants humanitaires des ONG, ...

Les professionnels peuvent parfois éprouver les symptômes qu'éprouvent les victimes en trauma. Ce ne sont pas toujours les actes les plus spectaculaires qui les atteignent. Ainsi, un policier rapportait que le fait le plus marquant pour lui dans toute sa carrière était une intervention pour une mort subite du nourrisson. Ces intervenants de terrain ne disposent pas toujours de la reconnaissance de l'exposition traumatique professionnelle. Il n'y a pas toujours de prévention non plus. Parfois, c'est même l'inverse : on envoie délibérément le nouveau collègue « au casse-pipe », sur des interventions difficiles pour « faire son baptême ». Il y a peu d'aide qui est apportée ou parfois une aide maladroite ou stigmatisante qui ne garantit pas le secret professionnel, par exemple, une aide en apparence soucieuse du professionnel mais en réalité davantage dirigée par une volonté de diminution des absences pour congé maladie ou d'évaluation de leur état mental pouvant déboucher sur des sanctions professionnelles, ...

Le trauma professionnel se cache parfois sous d'autres vocables, le burn out, notamment.

Dans beaucoup de cas, il reste encore actuellement un sujet tabou, surtout dans ces professions à risque.

Victime et société

Par delà la dimension individuelle, la victime est largement présente sur la scène sociale. On la retrouve au quotidien dans la presse, sur nos antennes radio-phoniques et télévisées, sur l'ensemble des réseaux sociaux, dans les ouvrages publiés à son effigie, dans les débats publics mais aussi dans nos institutions et même, sur la scène politique.

Finalement, la victime, au-delà des situations individuelles, est tout autant, si pas avant tout, une figure sociale.

Au plan collectif, nombre de représentations circulent à son propos. Entre mépris et idolâtrie, les clivages à son sujet s'opèrent, les avis divergent, les débats font rage, les pensées s'affrontent.

Tandis que son apparition suscite exaspération, agacement, irritation chez certains, à l'opposé, la foule se lève et marche en son nom. D'aucuns sont même prêts à se battre pour elle.

Comment comprendre ces clivages ? Que penser de la place qu'elle tient dans notre société actuelle ? Vit-on l'ère du culte de la victime, comme d'aucuns le prétendent ?

La victime : entre mépris et idolâtrie

Lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux représentations véhiculées par la figure de la victime, ce qui questionne d'emblée, c'est le climat passionnel qui l'entoure. La victime connaît ses détracteurs les plus virulents comme ses défenseurs les plus acharnés. Entre dédain et adoration, c'est le règne de l'émotionnel, du passionnel,

du sensationnel qui domine. Difficile d'aborder le thème de la victime dans un climat serein, neutre et dépassionné. On court toujours le risque d'être suspect si l'on prend le parti de la victime, si l'on se rallie à sa cause ou à l'inverse si on se ligue contre elle, si l'on noircit son aura.

Le dédain semble davantage prégnant du côté de certains intellectuels. De leur position de surplomb, quelque peu en dehors du social qu'ils commentent à distance, ils jettent sur la figure de la victime un regard condescendant. « Sous-sujet », « sujet infra-humain », « sujet non-advenu », « a-sujet », la victime à leur yeux n'est pas digne d'humanité. Tout en incarnant l'infinie modulation de la plainte, elle met en avant son dam imaginaire pour jouir de bénéfices secondaires et se dérober à sa responsabilité. « Retranchement hystérique », « cristallisation hystérique »..., les appellations ne manquent pas pour qualifier cette position psychique peu recommandable.

A travers ces dires, on comprend que leur animosité se porte électivement sur ce que nous avons appelé la position subjective de victimisation. En ce sens, ils mettent judicieusement en évidence l'appétence de l'homme post-moderne pour la revendication et la tendance à la déresponsabilisation que l'on observe bel et bien dans nos sociétés occidentales actuelles.

Mais parfois leur usage du terme « victime » se veut totalisant. Dans leurs argumentations, certains d'entre eux ne prennent pas la précaution d'opérer des distinctions entre les différentes acceptations que le signifiant victime recouvre. Leur réflexion suscite alors l'incompréhension des victimes de barbarie, de génocide, de massacre, d'actes intentionnels de violence, par exemple.

Parfois également, leur discours ne semble pas échapper au ton passionnel, ce qui laisserait poindre une autre dimension : la haine contre-transférentielle de la victime, elle-même sous-tendue par la haine – et le déni

– de l'impuissance et de la faiblesse qu'elle incarne. La victime met à mal cet autre culte que certains intellectuels vouent à la figure du Sujet, cet être supérieur qui, ayant consenti à la castration, devrait être désormais capable d'endurer sans geindre n'importe quel réel qui se présente à lui.

Les médias

L'idolâtrie s'oppose à la haine. Aux côtés des champions sportifs et des stars, le plus souvent à son insu et sans y avoir réellement consenti, la victime est l'une des figures actuelles la plus courtisée des médias. Traquée aux sorties des salles d'audience des palais de justice, espionnée au cimetière, assiégée dans son habitation,... c'est parfois une véritable meute de paparazzis qui la poursuit de ses flashes aveuglants, l'assaille de ses questions indiscretes. La victime est priée de se produire sur les plateaux de télévision, dans les magazines, d'écrire son témoignage...

S'agit-il de toutes les victimes? Certainement pas. En réalité, les médias font la pluie et le beau temps de la mise en image de la victime. Ils élisent celle qu'il s'agit de mettre au-devant de la scène selon des critères savamment étudiés : la puissance d'identification qu'elle pourra susciter chez le spectateur et le degré d'innocence qu'elle incarne. Plus le spectateur pourra se reconnaître en elle, plus il s'agira d'une victime « pure », au mieux elle pourra incarner la souffrance, au mieux fera monter le taux d'audience, déplacer les foules et même fédérer toute une population derrière elle... De quoi assurer en continu le déversement médiatique.

Sans doute, le traitement iconographique de la victime répond au désir du spectateur, à moins qu'il ne le crée ou l'amplifie? De quel désir voire de quelle jouissance s'agit-il? Sur quelle puissance d'attraction repose-t-il? L'exhibition de la victime suscite tout à la fois l'horreur, la compassion, la pitié, la tristesse, l'incompréhension,

l'empathie... et tout autant, une certaine jouissance, un certain plaisir qui n'est pas dépourvu de sadisme... Les images d'horreur, particulièrement, ont une puissance de fascination hypnotique sur l'homme. Comment comprendre qu'il soit parfois impossible de détourner son regard, quitte à être hanté dans l'après-coup par des images terrifiantes, notamment dans les cauchemars ?

La victime nous fait en réalité éprouver toute une gamme d'émotions particulièrement cuisantes qui, en miroir, nous font nous sentir bien vivants, alors que ce n'est parfois plus le cas de celle-ci... La victime est le reflet de notre aubaine : celle d'exister. Elle nous aide à redorer le blason de notre destin, celui-là même dont nous ne manquons pas de nous plaindre en son absence.

Elle peut également servir d'exutoire à nos propres pulsions sadiques et agressives. Elle nous offre l'opportunité, sans implication de nous-mêmes, bien à l'abri dans nos fauteuils, d'une catharsis généralisée.

Aujourd'hui à la Une, demain tombée dans l'oubli, la victime élue est, certes, instrumentalisée. Emportée par ce flot d'engouement médiatique et populaire qu'elle n'a pas désiré, qui la dépasse et sur laquelle elle n'a aucune prise, la victime peut parfois en soutirer ce qui semble être des avantages : une certaine notoriété, une légitimité incontestable, un surcroît de reconnaissance, parfois même, un emploi. Mais elle est loin de n'en tirer que des bénéfices. Souvent même, elle n'est pas dupe. Elle peut alors éprouver l'impression – cynique – d'être entourée de charognards qui se repaissent de son malheur, ce qui redouble son sentiment d'exclusion de la communauté humaine et de ne plus se reconnaître dans les autres.

Par ailleurs, elle risque d'attirer la profonde désapprobation et l'exaspération des professionnels de la justice qui, de par la médiatisation et la pression populaire, ressentent une perte d'indépendance dans les décisions qu'ils ont à prendre. Justice qui ne manquera pas à son tour de dénoncer, par voie médiatique, la médiatisation.

Enfin, la victime ne se reconnaît pas dans tout ce qui est dit à son propos. Souvent, sa dignité, sa force même sont cités en exemple, alors qu'elle-même, de l'intérieur, est effondrée et ne parvient pas à surmonter le traumatisme. Elle peut même au contraire être en proie à un sentiment écrasant de culpabilité d'apparaître au-devant de la scène à partir d'un événement aussi douloureux, telle la mort d'un proche. Elle ne dispose plus de frontière entre vie privée et vie publique, ce qui, à terme, est source d'une grande confusion.

Par ailleurs, l'ensemble des autres victimes, la majorité, en réalité, qui, pour des raisons difficilement identifiables, n'ont pas été « aptes » à attirer à elles les médias, continuent à vivre dans l'anonymat, à se rendre seules au procès, à enterrer seules leurs proches assassinés. Celles-là, les non-glorieuses, plutôt que de rassembler, font fuir et détourner les regards de crainte que le malheur non-héroïque soit contagieux. Elles s'isolent et se replient sur elles-mêmes, ce qui peut d'ailleurs être le cas des victimes qui ont occupé pour un temps la scène médiatique et en ont très vite été déboutées.

L'imagerie victimaire est très puissante. Beaucoup de réformes judiciaires, de décisions politiques ont été prises, de centres dits spécialisés ont été créés, souvent dans la précipitation, sur le coup de l'émotion ou de la vindicte populaire, suite à la médiatisation de certaines victimes. Et ce, souvent, au grand découragement des professionnels qui travaillent sur ces problématiques dans l'ombre et au long cours, avec généralement peu de moyens, et dont la voix n'est que peu entendue et l'expertise rarement prise en compte par le politique.

Le tourbillon médiatique organise donc la dialectique du trop visible et de l'invisible. Entre identification empathique et rejet horrifiant, la victime est de nouveau écartelée.

Le traitement du trauma

La victime n'occupe pas la seule scène médiatique. Dans le domaine de sa prise en charge, depuis les années 90, en Europe, elle est au centre d'un foisonnement de nouvelles méthodes de traitement du traumatisme. Des centres thérapeutiques privés ont été créés, des cellules d'interventions d'urgence et des consultations spécifiques ont été mises sur pied dans des hôpitaux, des spécialistes du trauma ont été identifiés et projetés à leur tour sous les feux des projecteurs médiatiques. Il est ainsi désormais beaucoup plus gratifiant et valorisant pour un professionnel de s'occuper des victimes que des auteurs dans les prisons, par exemple, ou des malades mentaux dans un hôpital psychiatrique ou des handicapés mentaux dans des enseignements spécialisés. A l'image des victimes, il y a désormais des professionnels glorieux...

Cela est d'autant plus remarquable que dans le domaine général de la psychiatrie, de la psychothérapie, de la psychanalyse, le terme même de victime n'est en aucun cas usité. On évoque plus noblement le trauma, le traumatisme, le vécu traumatique, le PTSD (*Post-Traumatic Stress Disorder*).... Trop empreint des enjeux de la position subjective de victimisation, trop proche des notions de plainte, de revendication, de passivité, de déresponsabilisation, de désobjectivation, ce terme est évacué des discours de ces professionnels pour rendre compte de leur clinique.

La victimologie, discipline qui a fait son apparition dans les années 50 -soit l'étude de la victime, sa typologie mais aussi, l'étude des conséquences d'une victimisation et des législations la concernant – est quant à elle restée quelque peu cloisonnée au domaine spécialisé des sciences criminelles et criminologiques.

Le domaine de l'expertise

Grâce à la victime, un autre domaine d'intervention a connu en Europe comme aux Etats-Unis, une explosion spectaculaire : celui des expertises. Qu'il s'agisse de l'évaluation d'un dommage dans le cadre d'un procès ou de celui de l'intervention d'une assurance – assurance du travail, assurance habitation, assurance voiture, mutuelle – le rôle de l'expert est de nos jours central pour reconnaître ou non à la victime la légitimité de ses symptômes et en fonction, accorder ou pas des indemnités, une incapacité de travail ou des dommages et intérêts. Il n'est pas rare que la victime passe successivement et à la chaîne, des batteries d'examen et de tests similaires auprès de cinq experts différents. Les conditions de passage de ces expertises sont souvent éprouvantes, répétitives, elles ne respectent pas toujours l'éthique en vigueur, notamment celles des tests projectifs. Il n'y a d'ailleurs souvent pas de législation qui encadre le travail de l'expert. Ces expertises se déroulent en outre sur plusieurs années, les désaccords entre experts étant fréquents, les procédures ne semblent donc jamais aboutir. Il n'est pas rare que les délais de résolution d'une procédure d'un simple accident de roulage soient portés entre cinq et dix ans. Les rapports de force sont également souvent au désavantage des victimes qui n'ont plus les moyens financiers pour engager un expert de recours capable de contrer les experts des parties adverses. Les victimes bien souvent s'épuisent et en viennent à abandonner leurs droits.

Outre la question des coûts considérables engagés dans ces procédures d'expertises, c'est surtout une perte collective de sens qui se joue dans cette dérive du recours à la figure de l'expert. Par ailleurs, la fiabilité des expertises et le caractère souvent très contradictoire des résultats, mettent à mal l'effet de vérité absolue et incontestable tant recherchée de ces démarches.

Dans d'autres secteurs encore, la victime est aussi l'occasion de créer de nouveaux « marchés ». Par

exemple, des produits d'assurance « prévention de syndrome de stress post traumatique » sont dorénavant proposés aux entreprises susceptibles d'exposer leurs employés à des événements à potentialité traumatique, des hold-up, par exemple. L'assurance souscrite offre aux employés des séances psychologiques pour réguler les conséquences traumatiques d'un événement perturbant, ce qui peut prévenir et réduire sensiblement l'absentéisme au travail.

Le secteur public

Par ailleurs, encouragé depuis 1990 par le Forum Européen des Services d'Aide aux Victimes, le secteur public de nombreux pays d'Europe a connu depuis deux décennies la même évolution. On observe la création d'une multitude de services subventionnés par les Etats aux appellations multiples : services d'Accueil, d'Aide, d'Assistance, d'Accompagnement, d'Information aux victimes.

Sans conteste, toutes ces structures et tous ces services de terrain ont grandement participé à améliorer, à l'échelle européenne, le traitement adéquat des victimes d'infraction pénale dans tous ces secteurs. Elles ont ainsi, sensiblement contribué à diminuer la « victimisation secondaire », soit le redoublement du sentiment de victimisation par le fait de ne pas recevoir un accueil adéquat par les professionnels qui ont un rôle à jouer auprès des victimes. Il est en effet avéré que la victimisation secondaire complique, voire entrave le dépassement d'un trauma.

Dans les différents pays, de bonnes pratiques très concrètes envers les victimes ont pu ainsi voir le jour : les soins dans l'annonce d'une mauvaise nouvelle, la possibilité de dernier hommage et la reconstitution du corps du défunt après une autopsie, le nettoyage de la scène du crime, la préparation et l'accompagnement au procès, la consultation des victimes lors des libérations conditionnelles, la mise sur pied de fonds d'indemnisa-

tion des victimes d'actes intentionnels de violence, l'accès au dossier, la procédure européenne de recontact des victimes qui déposent plainte, le concept de justice restauratrice, les initiatives de médiation auteur-victime à tous les stades de la procédure, ...

De manière variable entre les différents pays, cette véritable explosion de nouveaux services et l'afflux de professionnels n'a parfois pas été sans poser sur le terrain plusieurs difficultés : la confusion des dénominations -accueil-assistance-aide-, la difficulté de coordination interservices, le morcellement et le chevauchement des compétences, les réorientations successives des victimes de service en service, la disparité des financements, le manque de cadre de certaines compétences, les réformes successives des droits des victimes, la différence de traitement entre les parties régionales d'un même pays, ...

Nombre de directives et d'accords de coopération ont vu le jour pour tenter de réguler ces difficultés et pallier à la possibilité d'une certaine concurrence pour l'obtention de subsides ou d'une plus grande visibilité.

Les associations de victimes

D'autres types de groupements autour de la victime ont vu le jour ces dernières décennies dans plusieurs pays. Il s'agit d'associations de victimes ou d'associations de proches de victimes décédées, par exemple d'enfants assassinés ou victimes de la route. Ces associations sont le chef de citoyens directement, indirectement ou solidairement concernés par la question d'une victimisation et qui se regroupent en mémoire de personnes disparues, dont les associations portent souvent le nom. Leur objet est pluriel. Il peut s'agir de se constituer comme groupe de pression pour obtenir des changements structurels dans la prise en compte de la victime dans les institutions, à partir d'un certain sentiment d'indignation; ou bien, être des lieux d'accueil, de soutien, de solidarité entre victimes afin de reconstituer

un sentiment d'appartenance à une communauté humaine. Certaines ne perdurent pas leurs activités sur le long terme, d'autres au contraire s'agrandissent et se professionnalisent. Parfois, elles obtiennent de véritables modifications de procédures et initient un changement de mentalités, de regard et de pratiques des professionnels envers les victimes.

Enfin, la victime est également présente sur la scène politique. Dans certains pays, des parents désenfantés ont endossé un rôle actif sur la scène politique et tenté de changer de l'intérieur les législations. Dans le même sens, dans différents pays européens, les thèmes de la sécurité et des victimes sont très porteurs pour attirer les voies des électeurs dans les campagnes électorales.

La victime fait donc bien l'objet depuis plusieurs années d'une grande attention dans les divers champs des médias, de la santé, des marchés, du politique, ...

Sur ce continuum entre mépris et idolâtrie, où, pour notre part, nous situons-nous ?

La représentation que nous avons de la victime dépend vraisemblablement de plusieurs facteurs : notre histoire, notre vécu ou celui des générations qui nous précèdent, notre sentiment originel de victimisation... Parmi ceux-ci et d'une manière très générale, notre position sociale peut également avoir un rôle à jouer. En effet, moins élevé sera notre niveau social, moins on aura de pouvoir de décision, de pouvoir social et économique, de maîtrise sur notre existence et de liberté, de reconnaissance par autrui, plus on sera parfois enclin à se voir à travers la figure de la victime et on se sentira solidaire de son destin.

Il se peut que ce que suscite en nous la victime nous renvoie directement à nous-mêmes, au degré de victimisation que nous nous octroyons, le plus souvent inconsciemment.

Des liens peuvent donc exister entre notre sentiment et/ou condition de victime à titre individuel et la manière dont nous nous représentons la figure de la victime sur le plan social.

Ere du culte de la victime ou évolution de l'histoire?

Depuis une vingtaine d'années, nombre d'auteurs attirent l'attention sur la place de plus en plus grande que prennent les victimes dans l'espace social. Ils mettent en évidence à quel point la société actuelle est *obsédée, obnubilée, envahie* par la figure de la victime et démontrent que les phénomènes de *sacralisation, de triomphe, de religion, de vénération, de prolifération, de prestige* de la victime sont en passe de tout contaminer.

Des néologismes font leur apparition pour figurer ce mouvement sociétairé : le « victimisme », le « victimaire », la « victimophilie », la « victimolâtrie ».

Selon cette lecture, on vit donc bien l'ère du culte de la victime et il s'agit d'y prendre garde :

Pour reprendre les propos les plus récurrents, cette place élective accordée à la victime, cet avènement de cette nouvelle catégorie sociale, représente un *danger*, « un fléau », « un cancer », « une nuisance ». L'engouement pour la figure de la victime est tour à tour une menace pour les valeurs démocratiques, pour l'humanisme, mais aussi pour la solidarité. A donner corps à ce point aux revendications de réparation, on fait prévaloir le bien individuel au détriment du bien commun, on substitue la charité au principe de solidarité. Par l'inflation du registre émotionnel et compassionnel, on met à mal le principe de Raison qui doit pourtant primer au niveau étatique. La figure de la victime est mauvaise conseillère pour le pouvoir politique. Elle met à mal l'éthique de la responsabilité. Elle fait courir à la société le risque d'une propagation de l'insécurité et le

catastrophisme qu'elle incarne. Par la puissance dont elle jouit, elle fait basculer le pouvoir du côté de celui qui souffre. Elle fragilise la Justice qui tend à devenir vindicative et sécuritaire.

Au vu de ces enjeux, d'aucuns vont jusqu'à dire qu'il faut protéger la société de ses victimes.

D'autres auteurs tentent de penser la place actuelle de la victime à partir d'une perspective historique et sociologique plus large.

C'est le cas, par exemple, d'Ewa Bogalska-Martin dans son ouvrage « Entre mémoire et oubli, le destin croisé des héros et des victimes ».

Selon cette dernière, depuis l'origine des temps, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, les sociétés humaines ont toujours cherché à donner un sens à la condition de victime et dès lors lui ont réservé une place centrale, fut-il en creux.

La victime est une figure symbolique majeure incontournable. Elle condense les grandes dichotomies humaines : le bien/le mal, le juste/l'injuste, l'humain/l'inhumain, l'inclusion/l'exclusion, la vie/la mort, le digne/l'indigne... Autant de questions qui ne cessent d'interroger profondément l'homme.

Pour penser le monde et ses souffrances, pour dépasser le réel, le rendre intelligible et supportable, chaque société a toujours nécessairement dû -et se doit toujours de, créer des cadres symboliques producteurs de sens. Ces cadres de références, ces cadres culturels, évoluent avec le temps, se transforment au gré de l'histoire, de l'évolution des rapports sociaux et des événements qui s'y produisent. Et la figure de la victime, tout comme sa place dans le social, se transforme concomitamment.

Il est illusoire de rendre compte dans ce livre de l'évolution de la figure de la victime à travers les siècles

comme le fait cet auteur – et d'autres. Nous n'en reprendrons ici que certains éléments

Etymologiquement, le terme victime, dans son origine latine signifie « celle qui fut offerte à Dieu » ; ce terme entretient donc une proximité linguistique avec celui de « sacrifice » et dès lors des liens étroits avec la notion d'exclusion symbolique.

Dans les sociétés archaïques, la victime est l'être humain vivant désigné pour être offert en sacrifice aux Dieux afin d'attirer la clémence sur l'ensemble d'une communauté. C'est la victime sacrificielle. Investie de la culpabilité collective, elle est extraite de la communauté humaine pour être offerte en réparation des fautes commises. Si elle n'est pas engloutie dans l'oubli de son sacrifice, la victime est parfois, dans l'après-coup, transfigurée en héros et par là réintroduite dans la communauté en tant que figure symbolique remagnifiée.

A l'origine, la victime et son destin sont donc intimement liés à la fois aux notions de sacré, d'exclusion et de nécessité du renforcement de l'identité collective d'une communauté.

Le thème du sacrifice se perpétue dans les religions juives et chrétiennes : peuple élu, d'un côté, parce que sacrifié, fils élu, de l'autre, parce que crucifié, c'est la promesse de réparation dans l'au-delà qui donne sens à la souffrance sur terre et organise une certaine forme d'acceptation du destin victimaire. Elle peut rapprocher de Dieu. La victime trouve sa place en tant que martyr, figure de victime glorieuse et transcendante, qui rehausse la réalité de la souffrance et de l'injustice humaine concrète.

Parallèlement à cette figure de victime héroïque et glorieuse, les sociétés s'efforcent par un phénomène d'oubli, de déni, d'effacement des traces, de dissimuler les souffrances causées et subies qui ne peuvent être transformées symboliquement en héroïsme ou martyrologie. Le phénomène de l'oubli fortement associé à la

condition victimaire doit être pensé comme forme d'exclusion et de rejet de la figure de la victime en tant que reflet de la violence et des pulsions destructrices présentes au cœur de l'homme et des sociétés humaines.

Les guerres et principalement la seconde guerre mondiale, inspirent un changement décisif dans la perception du statut de victime. Auschwitz, en dévoilant la réalité du non-sens de la souffrance humaine qui ne peut plus se dissimuler derrière un voile glorifiant, met fin à la tradition sacrificielle qui donnait auparavant un sens héroïque à la condition victimaire.

C'est notamment la figure du témoin, soit la victime qui a survécu là ou d'autres ont péri, qui imprime ce changement profond des mentalités. Le témoin fait œuvre de mémoire au nom de tous ceux qui ne sont plus là pour parler. En rapportant l'expérience de confrontation à l'inhumain, le témoin révèle que la violence n'est plus de nature divine mais bien le fruit délibéré de la volonté humaine.

Le témoin rescapé d'Auschwitz est surtout celui qui révèle au monde l'archétype de la victime absolue, celle qui incarne la réduction de l'homme à l'état de non-homme, l'homme vaincu dans son humanité, l'homme honteux, privé de toute dignité, passif dans son rapport au destin, prostré, au regard vide, au corps décharné, qui, au seuil de la mort, se replie en position embryonnaire et s'abandonne lui-même à l'anéantissement. Dans les camps, cette figure suscite l'horreur et l'effroi, le dégoût et la répulsion instinctive : on baisse les yeux, on s'en écarte et on prie intérieurement pour ne jamais lui ressembler.

Cette posture de victime absolue hante désormais tout vécu de victimisation et nécessite d'être systématiquement écartée, rejetée, dissimulée, ignorée : soit l'oubli de la victime vaincue.

Depuis 30-40 ans, à la faveur des procès, des ouvrages, des témoignages, des actions d'associations de victimes, ... Le premier mouvement de silence, d'incrédu-

lité et d'oubli de l'après-guerre s'est inversé et le devoir de mémoire s'est imposé. Nombre de cérémonies d'aveu et de reconnaissance à postériori de responsabilités ont eu lieu depuis, qu'il s'agisse du génocide des juifs, de la spoliation de leurs biens mais aussi d'autres génocides passés sous silence, ou d'exactions commises lors de guerres ou d'entreprises coloniales, ...

Il s'agit dorénavant d'une pensée d'inclusion de la victime et non plus d'exclusion par le sacrifice, le déni, le silence ou l'effacement. Si la violence n'est plus une affaire divine, mais le fruit de l'homme, ses conséquences doivent être réglées par l'homme, au sein de la communauté humaine. L'émergence du droit des victimes et des notions de reconnaissance et de réparation la fait exister dorénavant à l'intérieur du corps social et constitue l'acte d'attribution du statut social de la victime. Cette évolution conduit à l'émergence de la victime universelle liée à la création des Droits de l'homme.

Ere du culte de la victime ou évolution de l'histoire ? A chacun de se positionner.

A nos yeux, nul doute que l'évolution allant dans le sens d'une visibilité plus grande des victimes constitue un progrès pour l'humanité au regard de toutes les victimes exclues, oubliées, déniées, rejetées de l'histoire.

Par effet de balancier, peut-être notre époque court le risque d'une dérive, d'un excès dans l'autre sens : celui du culte de la victime, d'une victimisation généralisée ou d'une instrumentalisation de la victime.

Cependant, l'approche historique indique qu'il y a un avant, et qu'il y aura un après, à la place actuelle que la société accorde à la victime.

La société est en perpétuelle mutation, la figure de la victime aussi.

Sans doute ne fera-t-elle jamais unanimité. Elle restera vraisemblablement l'objet de multiples controverses, de

clivages et d'oppositions passionnées, voire d'enjeux d'exclusion ou d'inclusion.

Quoiqu'il en soit, aucune société ne pourra jamais se débarrasser des victimes, ni évacuer les questions fondamentales qu'elles posent à l'homme de par leur existence même.

Bibliographie

- Agamben G., *ce qui reste d'Auschwitz*, Payot et Rivages, Paris, 1999.
- Altounian J., *La survivance, traduire le trauma collectif*, Dunod, Paris, 2000.
- Bruckner P., *la tentation de l'innocence*, Grasset, 1995.
- Bogalska-Martin E., *Entre mémoire et oubli, le destin croisé des héros et des victimes*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- Chaumont J-M., *La concurrence des victimes*, La découverte, Paris, 2010.
- Collectif, *La passion de la victime*, Ed. Que, 2003.
- Collectif, « Quelles places pour les victimes dans la justice pénale ? », in *Revue de la faculté de droit ULB*, vol.31, Bruylant, Bruxelles, 2005.
- Dr H. Houballah, *Le virus de la violence*, Albin Michel, Paris, 1996.
- Eliacheff C.-Soulez Larivière D., *Le temps des victimes*, Albin Michel, Paris, 2007
- Erner G., *La société des victimes*, Ed. La Découverte, Paris, 2006.
- Lebrun J-P., *La perversion ordinaire, vivre ensemble sans autrui*, Ed.Denoël, 2007.
- Mukagasana Y., *La mort ne veut pas de moi*, Fixot, Paris, 1997.
- Roisin J., *De la survivance à la vie*, PUF, Paris, 2010.
- Soler C., *L'époque des traumatismes*, Biblink editori.

Temps d'Arrêt / Lectures

Déjà parus

- **L'aide aux enfants victimes de maltraitance – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et adolescents.**
Collectif.*
- **Avatars et désarrois de l'enfant-roi.**
Laurence Gavarini, Jean-Pierre Lebrun et Françoise Petitot.*
- **Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique.**
Edwige Barthélemy, Claire Meersseman et Jean-François Servais.
- **Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance.**
Reine Vander Linden et Luc Røegiers.*
- **Procès Dutroux ; Penser l'émotion.**
Vincent Magos (dir).
- **Handicap et maltraitance.**
Nadine Clerebaut, Véronique Poncelet et Violaine Van Cutsem.*
- **Malaise dans la protection de l'enfance : La violence des intervenants.**
Catherine Marnette.
- **Maltraitance et cultures.**
Ali Ouattah, Georges Devereux, Christian Dubois, Kouakou Kouassi, Patrick Lurquin, Vincent Magos, Marie-Rose Moro.
- **Le délinquant sexuel – enjeux cliniques et sociétaux.**
Francis Martens, André Ciavaldini, Roland Coutanceau, Loïc Wacquant.
- **Ces désirs qui nous font honte. Désirer, souhaiter, agir : le risque de la confusion.**
Serge Tisseron.
- **Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles.**
Yves Cartuyvels, Françoise Collin, Jean-Pierre Lebrun, Jean De Munck, Jean-Paul Mugnier, Marie-Jean Sauret.
- **Le professionnel, les parents et l'enfant face au remue-ménage de la séparation conjugale.**
Geneviève Monnoye avec la participation de Bénédicte Gennart, Philippe Kinoo, Patricia Laloire, Françoise Mulkay, Gaëlle Renault.
- **L'enfant face aux médias. Quelle responsabilité sociale et familiale ?**
Dominique Ottavi, Dany-Robert Dufour.*
- **Voyage à travers la honte.**
Serge Tisseron.
- **L'avenir de la haine.**
Jean-Pierre Lebrun.
- **Des dinosaures au pays du Net.**
Pascale Gustin.
- **L'enfant hyperactif, son développement et la prédiction de la délinquance : qu'en penser aujourd'hui ?**
Pierre Delion.
- **Choux, cigognes, « zizi sexuel », sexe des anges... Parler sexe avec les enfants ?**
Martine Gayda, Monique Meyfrøet, Reine Vander Linden, Francis Martens – avant-propos de Catherine Marnette.
- **Le traumatisme psychique.**
François Lebigot.
- **Pour une éthique clinique dans le cadre judiciaire.**
Danièle Epstein.
- **À l'écoute des fantômes.**
Claude Nachin.
- **La protection de l'enfance.**
Maurice Berger, Emmanuelle Bonneville.
- **Les violences des adolescents sont les symptômes de la logique du monde actuel.**
Jean-Marie Forget.
- **Le déni de grossesse.**
Sophie Marinopoulos.
- **La fonction parentale.**
Pierre Delion.
- **L'impossible entrée dans la vie.**
Marcel Gauchet.
- **L'enfant n'est pas une « personne ».**
Jean-Claude Quentel.
- **L'éducation est-elle possible sans le concours de la famille ?**

- Marie-Claude Blais.
- **Les dangers de la télé pour les bébés.** Serge Tisseron.
- **La clinique de l'enfant : un regard psychiatrique sur la condition enfantine actuelle.**
Michèle Brian.
- **Qu'est-ce qu'apprendre ? Le rapport au savoir et la crise de la transmission.**
Dominique Ottavi.
- **Points de repère pour prévenir la maltraitance.**
Collectif.
- **Traiter les agresseurs sexuels ?**
Amal Hachet.
- **Adolescence et insécurité.**
Didier Robin.
- **Le deuil périnatal.**
Marie-José Soubieux.
- **Loyautés et familles.**
L. Couloubaritsis, E. de Becker, C. Ducommun-Nagy, N. Strickman.
- **Paradoxes et dépendance à l'adolescence.**
Philippe Jeammet.
- **L'enfant et la séparation parentale.**
Diane Drory.
- **L'expérience quotidienne de l'enfant.**
Dominique Ottavi.
- **Adolescence et risques.**
Pascal Hachet.
- **La souffrance des marâtes.**
Susann Heenen-Wolff.
- **Grandir en situation transculturelle.**
Marie-Rose Moro.*
- **Qu'est-ce que la distinction de sexe ?**
Irène Théry.
- **L'observation du bébé.**
Annette Watillon.
- **Parents défaillants, professionnels en souffrance.**
Martine Lamour.*
- **Infanticides et néonaticides.**
Sophie Marinopoulos.
- **Le Jeu des Trois Figures en classes maternelles.**
Serge Tisseron.
- **Cyberdépendance et autres croquemitaines.**
Pascal Minotte.
- **L'attachement, un lien vital.**
Nicole Guedeney.
- **L'adolescence en marge du social.**
Jean Claude Quentel.
- **Homoparentalités.**
Susann Heenen-Wolff.
- **Les premiers liens.**
Marie Couvert.
- **Fonction maternelle, fonction paternelle.**
Jean-Pierre Lebrun.
- **Ces familles qui ne demandent rien.**
Jean-Paul Mugnier.
- **Événement traumatique en institution.**
Delphine Pennewaert et Thibaut Lorent.
- **La grossesse psychique : l'aube des liens.**
Geneviève Bruwier.
- **Qui a peur du grand méchant Web ?**
Pascal Minotte.
- **Accompagnement et alliance en cours de grossesse.**
Françoise Molénat
- **Le travail social ou « l'Art de l'ordinaire ».**
David Puaud.*
- **Protection de l'enfance et paniques morales.**
Christine Machiels et David Niget.
- **Jouer pour grandir.**
Sophie Marinopoulos
- **Prise en charge des délinquants sexuels.**
André Ciavaldini
- **Hypersexualisation des enfants.**
Jean Blairon, Carine De Buck, Diane Huppert, Jean-Pierre Lebrun, Vincent Magos, Jean-Paul Matot, Jérôme Petit, Laurence Watillon

Retrouvez nos auteurs sur yapaka.be pour des entretiens vidéo, conférences en lignes, ...

* Ouvrage épuisé.

En Belgique uniquement Les livres de yapaka

disponibles toute l'année gratuitement
sur simple demande au 0800/20 000



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite à chaque
élève de 4^{ème} primaire



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite via
les associations fréquentées
par les adolescents



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite via les
crèches, écoles, associations
fréquentées par les parents



Livre de 80 pages
60.000 ex./an
Diffusion gratuite via les
écoles, associations fréquentées
par les parents